

Chute des prix du pétrole
**Le RCD préconise
des «mesures d'austérité»**

Page 2

De nouvelles mesures examinées
par le ministère des Transports
**Ghoul : «Le transport aérien
sera rouvert au privé»**

Page 5



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3472 - Mardi 27 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou

**Deux personnes
décédées
de grippe saisonnière**

Page 24



Clôture de la rencontre d'évaluation et de perspectives de la Santé
Santé dans le sud et hospitalisation à domicile parmi les recommandations...

Page 2

**Syriza et BCE
même combat ?**

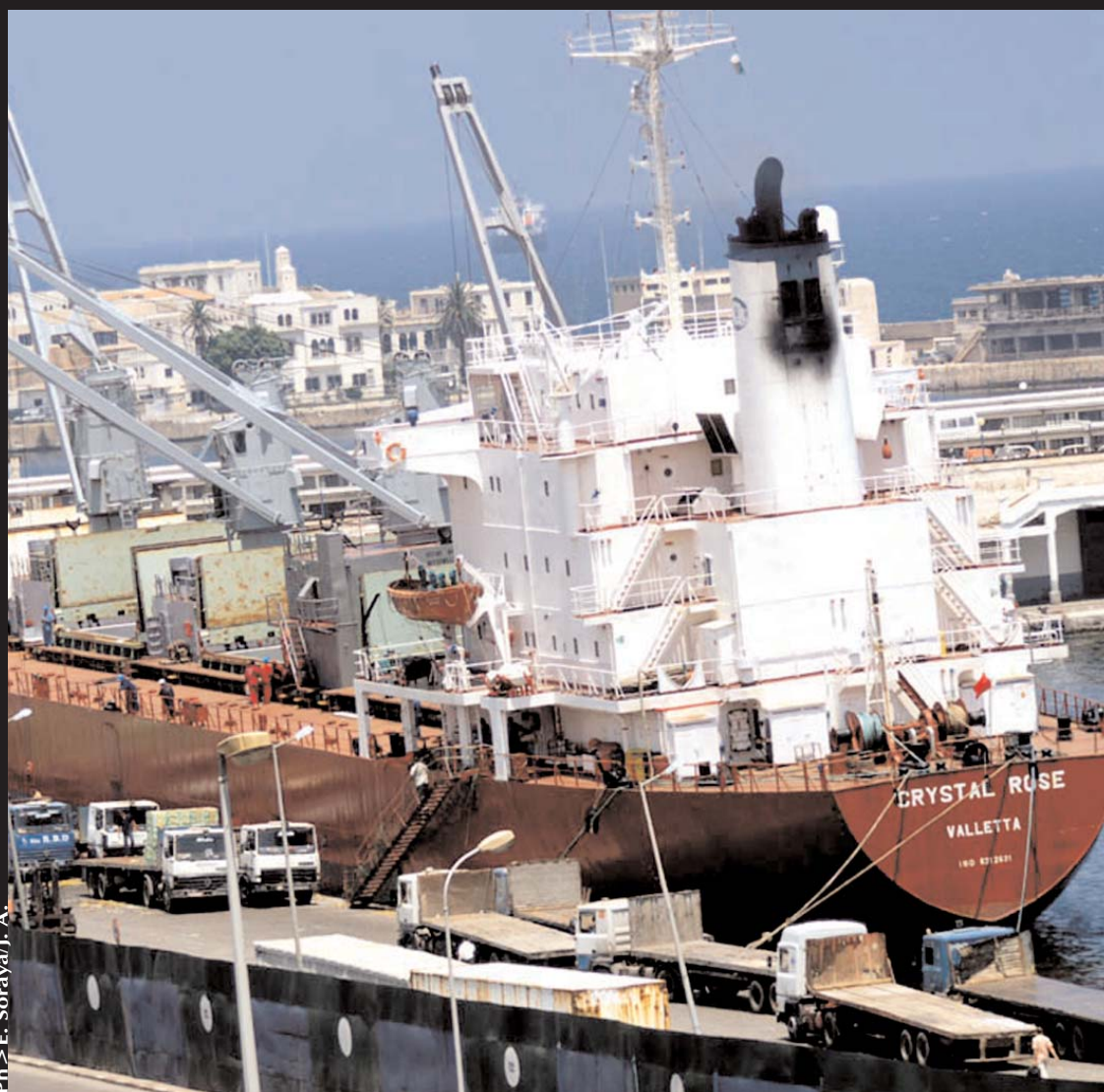
Par Mohamed Habili

La large victoire de Syriza aux législatives d'avant-hier en Grèce (toutefois pas au point de lui permettre de gouverner seul) sans doute sonne le glas de la politique d'austérité dans la crise imposée par l'Allemagne à l'ensemble de la zone euro. C'aurait été une autre formation politique qui l'aurait emporté à cette occasion sur un programme similaire à celui de Syriza, le doute serait peut-être permis quant à sa détermination à respecter les engagements pris devant les électeurs, compte tenu en particulier de la difficulté qu'il y a à renégocier les termes de l'accord passé avec les créanciers. Avec Syriza la majorité des Grecs qui lui a apporté ses suffrages est sûre qu'il n'y aura pas de revirement à craindre de son côté. En effet, ce n'est pas son genre de se faire élire sur un programme pour qu'une fois au pouvoir il en applique un tout autre. Syriza n'est pas le PS français, pas plus que son leader Alexis Tsipras n'est François Hollande. Il fera ce qu'il a promis de faire. Il fera tout ce qui est en son pouvoir pour rompre avec la politique d'austérité imposée à la Grèce par ses partenaires européens depuis plusieurs années et dont les bienfaits supposés se font toujours attendre. Une fois de plus la preuve est faite que l'austérité est un remède pire que le mal qu'il est censé guérir. Mauvais joueurs, les autorités allemandes ont réagi à l'annonce de la victoire de Syriza en déclarant que la Grèce n'obtiendra pas de nouveaux crédits sans avoir au préalable honoré ses engagements vis-à-vis de ses bailleurs de fonds.

Suite en page 3

Le DG d'Algex appelle à une décision politique «immédiate»

Lever les entraves bloquant l'acte d'exporter



Ph. E. Soraya/J. A.

Signalant que toutes les contraintes bloquant l'acte d'exporter avaient été identifiées, M. Boukhalfa regrette que celles-ci n'aient pas connu d'application, comme il avait été initialement prévu. Il a assuré que les agents économiques nationaux continuent, comme par le passé, à être confrontés à des problèmes de tous ordres parmi lesquels il cite les lourdeurs des formalités administratives ou bien celles liées à la réglementation des changes, qui «n'a pas évolué depuis 2002».

Lire page 2

Visite d'Etat du président du Niger en Algérie

Solidarité : prochaine convention de partenariat

Page 3

El Foukr R'assembly

Un projet musical qui veut unir l'Afrique

Page 13

Chute des prix du pétrole Le RCD préconise des «mesures d'austérité»

LE PRÉSIDENT du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), Mohcen Belabbas, a préconisé, lundi à Alger, des mesures d'austérité liées notamment au train de vie de l'Etat, en vue de faire face à la chute des prix du pétrole. S'exprimant au forum du quotidien *Liberté*, le premier responsable du RCD a proposé que soient réduites les dépenses liées au train de vie de l'Etat, de même que la suppression de certaines représentations diplomatiques à l'étranger, s'agissant des pays qui ne représentent pas de réels enjeux, de certains ministères et daïras, etc. M. Belabbas a également suggéré une revue à la baisse des subventions allouées par l'Etat aux partis politiques, des dépenses inhérentes à la prise en charge des parlementaires ainsi que la réduction du nombre des élus. «Il faut penser surtout aux couches les plus défavorisées de la population et envisager la reconversion des travailleurs qui auront été réduits au chômage dans les secteurs improductifs», a-t-il précisé à ce sujet. Il a déploré le manque de «données précises» s'agissant de la production et de l'exportation du pétrole en Algérie, de sorte à réagir «comme il se doit» face à la conjoncture actuelle, marquée par la chute du prix de cette ressource. Interpellé, par ailleurs, sur la position du RCD s'agissant de l'exploration du gaz de schiste, présentée comme une alternative à la baisse des recettes pétrolières, il a affirmé qu'«il ne peut y avoir d'exploration sans exploitation», ajoutant que l'exploitation de ce genre d'hydrocarbures est très coûteuse actuellement. Il a relevé, dans ce sillage, le rôle «amoindri» de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et qui n'est «plus en mesure» d'influer sur la tendance des prix du baril, sachant qu'en même temps les principaux Etats producteurs sont «sous la coupe» de l'Occident, citant les monarchies du Golfe. M. Belabbas a mis en garde, par ailleurs, contre le caractère «irréversible» d'une expression de la colère dans la rue et convié, en conséquence, le pouvoir à «canaliser» la colère populaire, l'accusant de tenter «à chaque fois de polluer l'opposition». Revenant sur la démarche de sa formation politique dans le cadre de la Coordination pour les libertés et la transition démocratie (Cltd), le président du RCD a expliqué que cette initiative s'adresse à tous les citoyens qui sont «les vrais acteurs du changement et non pas au pouvoir». «Notre démarche apporte des propositions concrètes et précises», a-t-il fait observer, rappelant les actions politiques contenues dans la plateforme de suggestions, notamment la révision de la Constitution et la tenue d'élections anticipées. Il a particulièrement insisté sur l'impératif de la mise en place d'une instance «indépendante» de gestion des élections afin de garantir la «transparence» des prochains scrutins.

Amine T./APS

— Le DG d'Algex appelle à une décision politique «immédiate» —

Lever les entraves bloquant l'acte d'exporter

■ Signalant que toutes les contraintes bloquant l'acte d'exporter avaient été identifiées, M. Boukhalfa regrette que celles-ci n'aient pas connu d'application, comme il avait été initialement prévu. Il a assuré que les agents économiques nationaux continuent, comme par le passé, à être confrontés à des problèmes de tous ordres parmi lesquels il cite les lourdeurs des formalités administratives ou bien celles liées à la réglementation des changes, qui «n'a pas évolué depuis 2002».

Par Meriem Benchaouia

«Il faut une décision politique immédiate pour lever les entraves bloquant l'acte d'exporter», c'est ce qu'a affirmé hier, le directeur général de l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (ALGEX), Boukhalfa Khemnou sur les ondes de la Radio nationale. Signalant que toutes les contraintes bloquant l'acte d'exporter avaient été identifiées, M. Boukhalfa regrette que celles-ci n'aient pas connu d'application, comme il avait été initialement prévu. Il a assuré que les agents économiques nationaux continuent, comme par le passé, à être confrontés à des problèmes de tous ordres parmi lesquels il cite les lourdeurs des formalités administratives ou bien celles liées à la réglementation des changes, qui «n'a pas évolué depuis 2002». Parmi les responsables de cette situation, il pointe du doigt autant les secteurs productifs, eux-mêmes, que les ports dont l'activité cesse à partir de 16 heures, les banques, ou bien encore, les services des douanes «lesquels, ajoute-t-il, doivent, tous, changer de comportement». Il a signalé, qu'à l'heure actuelle, il n'existe en tout et pour tout, à travers le territoire que 155 entreprises qui exportent de façon permanente et entre 300 à 400 qui le font de manière irrégulière, ajoutant que 200 autres possèdent des capa-



Ph/E. Soraya/J.A.

ités pour s'investir sur le marché international. Commentant l'organisation, les 30 et 31 mars prochain d'une conférence consacrée au commerce extérieur, M. Khemnou attend de celle-ci qu'elle ouvre le dialogue avec l'entreprise «pour cerner ses soucis et ses contraintes». Il a considéré que celle-ci doit être au cœur du débat, «alors qu'elle a toujours été maintenue en périphérie». D'un autre côté, il a estimé que la croissance qui a toujours été tirée par l'investissement public, le soit, de plus en plus, par la participation du privé. Pressé de s'exprimer sur le retard observé dans la mise en place du conseil national consultatif de promotion des exporta-

tions hors hydrocarbures, créé en 2004, le DG d'ALGEX a répondu que celui-ci était destiné à orienter la stratégie pour laquelle il a été créé. «Or, dit-il, si nous n'avons pas de stratégie, il sert à quoi d'installer ce conseil ?» M. Khemnou a appelé à mettre, au préalable, les instruments de stratégie et de politique économique pour que ce conseil puisse, alors, faire son travail d'orientation et d'encadrement des activités d'exportation. Abordant, par ailleurs, la promotion des produits locaux, l'invité de la radio a indiqué que ces dernières années, les producteurs travaillent dur pour faire face à la concurrence des produits importés. Pour lui, le pro-

blème est d'ordre culturel, car les consommateurs algériens se sont habitués à acheter des produits importés en dépit de leur cherté. «Ce qui freine la promotion des produits locaux», a-t-il estimé. «Il faut dire aussi, ajoute Boukhalfa, qu'en plus du fait que nous dépensons de l'argent pour importer des produits qui nuisent à la production nationale et à l'économie du pays en général, ces importations font écouler sur le marché des marchandises qui sont, souvent, de mauvaise qualité et ne répondant pas aux normes requises.»

M. B.

Clôture de la rencontre d'évaluation et de perspectives de la Santé Santé dans le sud et hospitalisation à domicile parmi les recommandations...

Les travaux de la rencontre nationale d'évaluation du bilan 2014 et de présentation du programme d'action de l'année 2015, organisée depuis lundi par le ministère de la Santé, ont pris fin hier. Cette rencontre a pour objectif de faire un diagnostic et de tracer les perspectives pour l'année en cours. D'autres objectifs à moyen et à long terme visant à améliorer et à mettre à niveau le secteur ont été également discutés. La journée d'hier a été consacrée, essentiellement à la présentation des besoins de chaque direction de santé des wilayas avec des synthèses et des rapports exposés par les directeurs de santé publique. Le ministre a donné des instructions aux cadres de son département de suivre le dossier de préoccupations exprimées et a fait savoir qu'une autre rencontre aura lieu le mois de juin prochain et sera dédiée aux premières conclu-

sions. S'exprimant sur les premières orientations et recommandations conclues à la fin des travaux, le ministre a mis l'accent notamment sur le dossier de la Santé dans le Sud et les Hauts plateaux. Dans ce chapitre le premier responsable de la santé explique que des mesures incitatives seront prises pour encourager le recrutement et l'arrivée des médecins spécialistes dans ces régions. Abordant le médicament, Boudiaf explique que l'investissement sera davantage encouragé et que les 100 investisseurs dans le secteur seront accompagnés et encadrés. Parmi les autres dossiers qui seront pris en priorité également pour le compte de l'année en cours, le ministre cite l'hospitalisation à domicile. Il y aura une rencontre nationale prochainement durant laquelle des spécialistes discuteront du cadre juridique de cette nouvelle pratique.



Ph/E. Soraya/J.A.

Au sujet de la polémique concernant la mort de 4 citoyens par la grippe porcine H1N1, le ministre se veut catégorique «il n'y a pas eu de mort suite à une grippe porcine mais plutôt à cause d'une grippe saisonnière». D'autres dossiers seront également mis en avant durant l'année en cours dans le cadre de la stratégie du ministère, comme c'est

le cas de la prise en charge des maladies cardiovasculaires. L'autre dossier cité par le ministre est celui de la greffe d'organes qui accuse un retard frappant en Algérie. Selon le ministre, un budget de 4 milliards de DA a été débloqué pour relancer l'Agence nationale pour les greffes d'organes.

Yasmine Ayadi

Visite d'Etat du président du Niger en Algérie

Solidarité : prochaine convention de partenariat

■ L'annonce faite à Alger, par la présidente du CRA, Saida Benhabylès, intervient au moment de la visite d'Etat du président nigérien Mohamadou Issoufou en Algérie.

LA QUESTION DU JOUR

Syriza et BCE même combat ?

Suite de la page une

Une façon pour le moins maladroite de signifier au peuple grec que ses choix démocratiques ne sont d'aucun poids devant ce qu'elle-même a décidé pour lui. On connaissait une Allemagne plus fine dans ses rapports avec «les cigales» du sud de l'Europe, dont la France, qui en dépit de son statut de deuxième économie européenne n'aura pas réussi à faire prendre si peu que ce soit en ligne de compte ses vues sur la manière de faire face à la crise. Eh bien, tout porte à croire que là où la France a échoué, à savoir infléchir les diktats allemands, la Grèce, le cancre toutes catégories de l'Europe, pourrait bien le réussir pour sa part. C'est qu'avant même que les élections ne s'y tiennent, la quasi-certitude qu'elles allaient être remportées par Syriza avait déjà amené la Banque centrale européenne, sous la direction de Mario Draghi, à passer outre les interdits de la Bundesbank, en décidant des mesures d'assouplissement quantitatif d'envergure comparable à celles qui avaient été prises tant par les Etats-Unis que par le Japon et la Grande-Bretagne. Certes, ce n'est pas la seule perspective de la sortie de la Grèce de la zone euro qui explique que la BCE soit passée à une vitesse supérieure en matière de création monétaire. Il y a aussi le fait que la politique monétaire pourtant fort accommodante menée auparavant n'avait pas réussi à éloigner le spectre de la déflation, ni à faire baisser le chômage, alors même que les Etats-Unis, et à un degré moindre la Grande-Bretagne, renouaient avec la croissance forte et connaissaient de ce fait une nette amélioration de l'emploi. C'est comme si Syriza avait d'ores et déjà remporté deux victoires : une première fois avant les élections en faisant franchir le Rubicon à la BCE, et une deuxième en réalisant effectivement la victoire dont elle avait été créditée par les sondages. Ces deux victoires ont pour contrepartie deux défaites du côté allemand. La première c'est lorsque la BCE, il y a deux semaines, a rompu définitivement avec la politique d'austérité défendue sans désespérer par l'Allemagne, et la deuxième, avec la victoire électorale de Syriza, qui en annonce d'autres du même genre.

M. H.



Par Massinissa Benlakehal

Un partenariat dans le domaine de la solidarité sera bientôt lancé entre le Croissant-Rouge algérien (CRA) et la Fondation nigérienne Tattali lyali, présidée par la première Dame du Niger, Malika Issoufou, a-t-on annoncé. L'annonce faite, dimanche à Alger, par la présidente du CRA, Saida Benhabylès, intervient au moment de la visite d'Etat du président nigérien Mohamadou Issoufou en Algérie. Les deux parties ont ainsi décidé de procéder prochainement à la signature d'une convention de partenariat dans le domaine de la solidarité et du travail humanitaire, a fait savoir M^{me} Benhabylès, citée par l'agence APS. Ce partenariat vise à concrétiser l'opération de lancement de micro-projets au

profit de la population du Niger, a-t-on expliqué. Etant donné le fait que son organisme «n'a pas les moyens de financer ces micro-projets», a-t-elle confié, «le CRA reste disposé à apporter son appui technique et à accompagner les bénéficiaires en se basant sur l'expérience algérienne dans le domaine du soutien à l'emploi». Par ailleurs, annonce-t-on, le CRA prévoit d'accorder une aide financière symbolique aux familles des victimes nigériennes décédées lors de l'accident de la circulation routière, survenu le 14 décembre dernier au niveau de la wilaya de Ghardaïa. D'autre part, il a été indiqué qu'au total ce sont 571 tonnes de denrées alimentaires et de médicaments qui seront acheminées au profit des réfugiés nigériens qui se trouvent au

Niger, en réponse à une demande du gouvernement nigérien. Cette opération, a-t-elle fait savoir, a d'ores et déjà été entamée. La première Dame du Niger a, pour sa part, souligné que les micro-projets «doivent être destinés spécialement aux femmes nigériennes pour stabiliser la famille». La première Dame du Niger est à Alger dans le cadre de la visite d'Etat de trois jours en Algérie qu'effectue le président de la République du Niger, Mahamadou Issoufou, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. De son côté, le président de la République du Niger s'est rendu dimanche après-midi au complexe de la Société nationale des véhicules industriels (Snvi) de Rouiba, à l'est d'Alger.

C'est au niveau de la résiden-

ce d'Etat de Zeralda, à Alger, que le président nigérien s'est entretenu, hier, avec plusieurs hauts officiels algériens, à l'instar du Premier ministre Abdelmalek Sellal, et du président de l'Assemblée populaire nationale (APN) Mohamed-Larbi Ould Khelifa.

A noter qu'au menu de cette visite d'Etat plusieurs sujets de discussions avaient été annoncés par la présidence de la République dans son communiqué de samedi dernier, à savoir les questions internationales et régionales d'intérêt commun. Le règlement des crises au Nord-Mali et en Libye ainsi que la lutte contre le terrorisme et le crime transfrontalier dans l'espace sahélo-saharien, seront au menu de cette visite.

M. B.

Le ministre nigérien de la Défense :

La situation sécuritaire au Sahel est «sous contrôle»

Le ministre nigérien de la Défense, Karidjo Mamadou, a affirmé, lundi à Alger, que la situation sécuritaire dans la sous-région du Sahel était «sous contrôle» et qu'un plan d'éradication de la menace terroriste était en voie d'être «finalisé». «La situation dans la sous-région (du Sahel) est sous contrôle et on est en phase de finalisation du plan d'éradication de la menace terroriste», a déclaré le ministre nigérien à l'issue d'un entretien avec le général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP. Evoquant la coopération militaire entre l'Algérie et le Niger, qu'il a qualifiée de «très fructueuse», M. Karidjo a précisé que les deux pays «se concertent généralement autour de tous les problèmes qui touchent à la sécurité dans la sous-région, notamment au sein du Comité d'état-major opérationnel conjoint (Cemoc) mais aussi dans le cadre de la coopération bilatérale». Le ministre nigérien de la

Défense a salué, par la même occasion, les «efforts» consentis par l'Algérie et le Niger pour la restauration de la sécurité au Mali et en Libye, à travers la «concertation». «Nous avons des capacités opérationnelles assez intéressantes», a-t-il soutenu. Interrogé sur la situation qui prévaut au Mali et les efforts menés par l'Algérie en vue de parvenir à un accord de paix global, le ministre nigérien a salué la médiation internationale conduite par l'Algérie pour le règlement de la crise malienne. L'entretien entre les deux parties a porté également sur la coopération bilatérale, notamment en matière de formation.

Quinze formateurs nigériens bénéficieront d'une formation professionnelle en Algérie

Quinze formateurs nigériens vont bénéficier d'une session de formation en Algérie durant le mois de février prochain, a indiqué,

lundi à Alger, le ministre nigérien des Enseignements professionnels et techniques, Chaibou Dannina. Le ministre nigérien qui s'est entretenu avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a mis l'accent sur l'importance de la formation des formateurs pour son pays qui a besoin, a-t-il dit, de «la très grande» expérience de l'Algérie dans le domaine de la formation professionnelle. Il a indiqué qu'un groupe de formateurs stagiaires nigériens vont bénéficier d'une formation pédagogique qui permettra de «renforcer leurs capacités dans plusieurs domaines». Le ministre nigérien a ajouté, à cet effet, que son pays «est en phase de construire son système d'enseignement technique et de formation professionnelle», précisant qu'un comité technique conjoint (algéro-nigérien) «va être bientôt installé».

Hani T./APS

Commerce Les soldes hiver 2015 se poursuivent à Alger

LES SOLDES de l'hiver 2015, qui dureront du 18 janvier au 28 février prochains, battaient leur plein à Alger et les commerçants du prêt-à-porter, notamment, s'attellent à faire la promotion d'un large éventail d'articles. Se voulant de grand format pour l'occasion, les affiches sont d'ores et déjà au rendez-vous pour attirer une clientèle en quête de «bonnes occasions» sur un tas d'articles composés essentiellement de vêtements et chaussures avant la fin de la saison hivernale. Toujours dans l'esprit d'appâter le plus grand nombre de clients, les devantures des boutiques ont de suite été placardées des différents taux de réduction qui oscillent entre 20 et 80%. A Alger, les boutiques et centres commerciaux comme celui de Bab Ezzouar ne sont pas en marge de cet événement en proposant des tarifs promotionnels même sur des articles de marque mondialement connue. Cependant, les clients qui flashent sur ces articles de marque tombent immédiatement sous l'effet de surprise dès qu'ils réalisent que l'abaissement des prix est irréel en comparaison avec les prix initiaux. Dans ce centre, M^{me} Ratiba qui voulait profiter de ces réductions allant jusqu'à 60% pour l'achat de vêtements d'hiver pour sa fille, s'est dit fort étonnée de voir, après un simple calcul effectué avec son mari, que ces soldes sont fictifs. Elle a indiqué avoir tenté de trouver une explication à cela auprès des vendeurs mais en vain, estimant que cette opération était une arnaque. Entre autres signes de tromperie, il y a lieu de souligner le fait d'exposer des articles soldés avec le reste des articles proposés à la vente. En période de soldes, un espace doit être impérativement réservé aux articles soldés, stipule la loi. Pis encore et contrairement au règlement, les vendeurs vont jusqu'à suggérer la vente de deux articles et un troisième gratuit. Concernant les activités des commerçants lors de cette période de soldes, Mohamed, fonctionnaire dans une administration et au fait de l'opération, a déclaré qu'elles allaient à l'encontre du règlement en vigueur, relevant que la période définie par la tutelle n'est pas respectée. Celle-ci reste tributaire du bon vouloir du commerçant et n'est nullement régie par la décision de la direction du commerce. Le responsable du service de la répression de la fraude et de la protection du consommateur à la direction de wilaya du commerce, Mohamed Hadjal, a fait savoir que 191 autorisations avaient été délivrées au titre de la période des soldes d'hiver pour l'année 2015 (18 janvier-28 février). Cette autorisation intervient conformément au décret exécutif 205-06 (2006) fixant les conditions et les modalités de réalisation des ventes en soldes, des ventes promotionnelles, des ventes en liquidation de stocks, des ventes en magasins d'usines et des ventes au déballage. **Yanis D.**

Chutes de neige depuis vendredi

Routes bloquées dans plusieurs wilayas

■ La neige, particulièrement abondante, rend la circulation impossible sur plusieurs routes nationales. Les services de la Protection civile ont de leur côté fait état de 90 interventions pour porter secours à des dizaines d'automobilistes bloqués par la neige.

Par Sarah Harchaou

Plusieurs routes nationales (RN) et chemins du pays sont coupés à la circulation routière suite aux dernières intempéries ayant affecté plusieurs wilayas du pays, notamment Blida, Bouira, Tizi Ouzou, Médéa, Mascara, Mila, Béjaïa, Bordj Bou-Arréridj, Jijel, Sétif et Skikda. Les chutes de neige ont causé des difficultés à la circulation automobile, sans compter les dégâts matériels aux habitations et au réseau de transport d'électricité. Notamment à Bordj Bou-Arréridj où plusieurs axes routiers, en particulier dans sa partie nord, étaient bloqués hier matin en raison des importantes chutes de neige qui se sont abattues sur la région dans la nuit de dimanche à lundi. La neige, particulièrement abondante, rend la circulation impossible sur plusieurs routes nationales. Les services de la Protection civile ont de leur côté fait état de 90 interventions pour porter secours à des dizaines d'automobilistes bloqués par la neige et à 4 personnes intoxiquées par des gaz brûlés dans leurs domiciles. Par ailleurs, à Sétif les chutes de neige n'ont pas cessé depuis vendredi et se sont accentuées durant toute la journée de dimanche et la nuit suivante, bloquant la plupart des axes routiers desservant la wilaya de Sétif et les communes des Hauts-Plateaux. Tous les moyens de déneigement disponibles dans la wilaya de Sétif (chasse-neige, engins de travaux publics, trac-



Ph/D.R

teurs agricoles) sont néanmoins à pied d'œuvre pour rouvrir les chaussées obstruées, sous la supervision d'une cellule de suivi activant 24 heures sur 24 depuis le siège de la wilaya.

Ces importantes chutes de neige ont provoqué 6 accidents de la route à l'origine du décès de 2 personnes près d'El Eulima, et occasionné des blessures à 11 autres, en raison d'une importante baisse du mercure, rendant les chaussées très glissantes. Un autre accident de la circulation s'est produit sur l'autoroute Est-Ouest, non loin du lieu-dit Djermane, à l'est de la ville d'El Eulima, lorsqu'un bus assurant la ligne Skikda-Alger, avec à son bord 42 voyageurs, a percuté 4 véhicules légers, provoquant le décès d'une personne de 27 ans,

a précisé Ahmed Lamamra, responsable de la cellule information de la Protection civile. Le froid très vif qui sévit dans la wilaya des Hauts-Plateaux est à l'origine de ces accidents de la route, mais conduit également les familles à utiliser des radiateurs à gaz sans vérifier leur bon état de fonctionnement, selon le capitaine Lamamra qui a fait état, dans ce contexte, du sauvetage in extremis, au centre de Sétif, de deux familles constituées chacune de 4 personnes après qu'elles aient inhalé du monoxyde de carbone. Durant les dernières 24 h, les éléments de la Protection civile ont dû intervenir à 85 reprises pour secourir des automobilistes bloqués dans leur véhicules à cause de la neige, a-t-il fait savoir, soulignant que les

éléments de ce corps constitué, assistés par la Gendarmerie nationale et les travailleurs des travaux publics, ont installé des postes avancés sur les axes les plus affectés par la neige afin de venir en aide aux usagers de la route et rouvrir les chaussées obstruées.

Dans d'autres wilayas, particulièrement à Tissemsilt, les chutes de neige ont provoqué des coupures d'électricité dans plusieurs communes.

Suite à ces intempéries, un dispositif de la Gendarmerie nationale a été déployé sur l'ensemble des axes routiers pour porter aide et assistance aux citoyens et les travaux d'ouverture de routes entamés par les autorités administratives se poursuivent. **S. H.**

APC d'Akbou

L'opposition exige des autorités la fin du «cauchemar» vécu par la commune

La crise qui prévaut au sien de l'APC d'Akbou depuis plus de deux années s'est corsée ces derniers jours. Les 11 élus de l'opposition (3 MEN, 7 indépendants «Akbou avant tout», 1 élu RND) ont réitéré la demande du départ du maire et son exécutif et exigent des autorités de wilaya et centrales de mettre fin au cauchemar vécu par la commune d'Akbou. Ils ont porté plainte contre l'exécutif en vue d'annuler la dernière session extraordinaire tenue le 11 janvier en cours. Une session qui avait vu l'absence de ces élus et au cours de laquelle l'exécutif, avec le soutien de quelques élus, a décidé d'adopter en solo le budget primitif de l'exercice 2015 et les adjudications et cahiers des charges liés à la location des marchés hebdomadaires (marchés hebdomadaires de voitures, de fruits et légumes, de bétail...). Une enquête administrative a été exigée par l'opposition qui parle de prorogation des contrats d'adjudication «sans consulter la commission d'adjudication». Ils devaient animer ce matin une conférence de presse au siège du CDDH à Béjaïa, au cours de laquelle ils reviendront dans les détails sur la situation vécue par l'APC pour, disent-ils, «sensibiliser les citoyens d'Akbou sur la gestion

chaotique que vit notre commune» et appeler ces derniers à «un élan de reconstruction d'une ville meurtrie et en déclin continu». Ils ont dénoncé la «gestion illégale des marchés hebdomadaires de la commune (voitures, fruits et légumes, bétail, etc.) après la fin des contrats de location. Pour eux, «la commune ne cesse de plonger dans un gouffre sans fond, dans une léthargie avérée et dans une défaillance totale à tous les niveaux de gouvernance». Le maire est accusé d'avoir abandonné le navire en naufrage et son équipage avec les citoyens dedans. «Le président, censé anticiper et répondre aux préoccupations de la population, a rompu toutes les voies du dialogue et de concertation. Il a même continué à exceller dans une gestion archaïque, unilatérale et despotique. Sa démarche n'a jamais traduit l'esprit de renouer avec la sérénité ni même avec l'harmonie dont doit jouir notre assemblée en dysfonctionnement depuis son investiture à la tête de la commune», lit-on dans une déclaration qui nous a été envoyée ces derniers jours. «Et au moment où il doit procéder au changement de l'exécutif qu'il avait inscrit lui-même à l'ordre du jour de l'Assemblée du 11 janvier 2015, il a préféré

prendre un congé psychiatrique pour laisser la ville en rade». L'opposition relève le manque de débat, de dialogue et le non-respect de la réglementation qui participent au naufrage de la commune et «l'incapacité du maire à jouer le rôle de manager et de fédérateur explique largement le délitement et l'inertie de son exécutif et l'inexistence du travail des commissions, ô combien important, pour l'avancement et la concrétisation des dizaines de projets de développement en souffrance depuis de long mois... de longues années». Il a été relevé également un bon nombre d'irrégularités tout en considérant que le remaniement des instances organiques de l'APC «est le seul préalable à la mise en œuvre concrète des projets». Ces «manœuvres illégales» ont été égrenées dans une longue liste. «Pour terminer, nous réitérons notre disponibilité à œuvrer énergiquement au dénouement de cette situation qui a perduré et interpellons de toute urgence toutes les institutions en charge de ce dossier et l'ensemble des forces vives de la commune pour participer d'une manière sereine et active au développement des affaires de la commune», lit-on dans la déclaration des élus opposants.

Hocine Cherfa

De nouvelles mesures examinées par le ministère des Transports

Ghoul : «Le transport aérien sera rouvert au privé»

■ Le marché du transport aérien sera rouvert aux compagnies nationales privées, une fois toutes les procédures nécessaires finalisées, cahier des charges compris, et ce, dans le cadre d'une complémentarité avec les compagnies aériennes publiques, a annoncé le ministre des Transports, Amar Ghoul.

Ph/E. Soraya/J.A.



Par Sarah Harchaou

« Une série de procédures comprenant, entre autres, un nouveau cahier des charges devant régir l'entrée des compagnies nationales et sécuriser l'ouverture de l'espace aérien, est en cours d'élaboration au niveau du ministère », a déclaré M. Ghoul à la presse, à l'issue de sa rencontre avec le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Ali Haddad, dans le cadre

des rencontres organisées par le FCE avec différents départements ministériels.

« La loi en vigueur autorise aux compagnies privées l'accès au marché du transport aérien », a indiqué M. Ghoul, précisant que « l'opération doit, cependant, être encadrée, en tirant les enseignements des précédents dossiers », allusion à l'affaire de la compagnie aérienne Khalifa Airways.

En outre, le ministre a annoncé, dans le même sens, que « nous sommes en train de promouvoir le transport aérien, à tra-

vers les compagnies nationales publiques et procédons par là même à la définition des procédures nécessaires (cahier des charges) inhérentes au secteur privé pour une gestion optimale du secteur dans le cadre d'une complémentarité et d'une coordination entre les secteurs public et privé ». De son côté, le président du FCE, Ali Haddad, a fait part de la volonté des investisseurs privés de pénétrer le marché du transport aérien, préconisant de donner la priorité à Air Algérie pour les dessertes lucra-

tives à même d'améliorer les performances de cette compagnie publique et de réduire les retards au décollage. Par ailleurs, Ali Haddad a également préconisé l'ouverture du transport maritime au privé, notamment pour le transport des marchandises, une éventualité que le ministre n'a pas exclue. « Un dossier exhaustif sur la régulation du transport maritime sera prochainement soumis au gouvernement », a dit M. Ghoul. Le dossier en question permettra d'encadrer l'espace maritime et le marché du fret à même de porter à 30% la part de marché de l'Algérie, contre 1% actuellement. Cependant, le ministère a tracé un programme pour l'acquisition de 25 nouveaux navires pour le transport de marchandises au profit de la Compagnie nationale de navigation (Cnan), a indiqué M. Ghoul qui a invité les investisseurs nationaux publics et privés à établir des partenariats en la matière au lieu de faire appel à des investisseurs étrangers. Par ailleurs, en ce qui concerne le transport terrestre, il a été convenu de charger les entreprises nationales publiques et privées d'accompagner les projets de réalisation de nouvelles lignes ferroviaires et d'autres infrastructures. Il a également été convenu d'orienter les cahiers des charges de l'ensemble des projets qui concernent le secteur

vers des entreprises nationales (publiques ou privées), pour peu qu'elles remplissent tous les critères requis. Une commission mixte entre le ministère des Transports et le FCE a été installée. Elle se réunira une fois par mois pour examiner les différents problèmes rencontrés par les investisseurs lors de la réalisation de leurs projets. « Toutes les entraves seront prises en charge », a assuré le ministre. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le FCE et dont les résultats seront soumis, fin janvier, au Premier ministre, selon le FCE.

S. H./APS

Ils exigent la concrétisation des projets de logements en souffrance Des citoyens ferment le siège de l'APC d'El Kseur

DES DIZAINES d'habitants de la commune d'El-Kseur, notamment des demandeurs de logements, sont revenus à la charge en fermant une nouvelle fois le siège de la mairie d'El-Kseur pour réclamer la concrétisation des programmes de construction de logements de plusieurs types. Ils ont interpellé les responsables locaux afin de débloquent la situation qui reste pendante depuis de très longs mois en raison du manque d'assiettes foncières. Ils ont demandé aux autorités locales de désigner le plus rapidement possible les assiettes de terrain devant accueillir les différents programmes de réalisation de pas moins de 450 logements, de types social, LPA et LPL, inscrits en faveur de la municipalité. Les protestataires ont déploré le retard accusé dans le lancement de ces logements, notamment le choix des terrains dont certains sont bloqués par quelques riverains. Les demandeurs de logements, qui se sont constitués en collectif, réclament la relance du projet des 50 logements OPGL, à l'arrêt depuis plusieurs mois sous prétexte de l'inexistence d'un permis de construction. Ce projet est implanté à proximité du chantier de la piscine municipale. Il y a aussi le projet des 202 logements de type LPL en souffrance car le terrain est occupé par trois familles qui y ont érigé des baraques de fortune. Les protestataires estiment que « l'APC doit prendre ses responsabilités pour débloquent la situation » car ils ne peuvent plus attendre.

Hocine C.

Coordination des syndicats de l'Education nationale

Appel réitéré à une révision des statuts des différents corps de l'éducation

La Coordination des syndicats de l'Education nationale (CSE), réunie dimanche à Alger, a réitéré son appel à une révision des statuts des différents corps de l'Education nationale dans un souci « d'équité et de justice » en matière de classement, de promotion et de réintégration.

La CSE appelle le ministère de l'Education à revoir les statuts des corps de l'Education nationale (décret exécutif 240/12 amendant et complétant le décret exécutif 315/08) pour veiller à l'équité entre les corps et paliers dans le classement, la promotion, l'intégration et les grades nouvellement créés, a indiqué le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte), Boualem Amoura, dans une déclaration à l'APS à l'issue de la réunion (la 2^e après celle de jeudi).

La CSE appelle également à la promotion systématique des personnels et travailleurs du secteur de l'éducation durant leur carrière professionnelle, la récupération des instituts de technologie pour leur exploitation dans la formation spécialisée et l'élargissement du réseau national des écoles supérieures des enseignants.

Parmi les revendications que le CSE compte soumettre lundi à la tutelle figurent l'effet rétroactif du coût des opérations de

réintégration (à partir du 3 juin 2012) « garanti par la loi », l'adoption du principe de 10 années pour l'enseignant principal et 20 ans pour l'enseignant formateur (ceux ayant parachevé leur formation après la date sus-citée et ceux en cours de formation), les enseignants du technique au secondaire ainsi que tous les enseignants des différents paliers ayant été promus lors des réintégrations de 2008 et 2012.

Les sept syndicats qui forment la CSE demandent l'élargissement des primes et allocations propres aux corps de l'éducation aux personnels des services économiques et laboratoires ainsi que l'amélioration des conditions socioprofessionnelles des personnels et travailleurs des corps communs et des agents de sécurité.

La CSE revendique également une augmentation des heures supplémentaires et des heures de soutien, ainsi que le règlement définitif du dossier des auxiliaires de l'éducation.

Elle appelle, en outre, le ministère de tutelle à « accélérer » la promulgation de circulaires d'application du décret présidentiel 266/14 du 28-09-2014 amendant et complétant le décret 304/07 fixant la grille référentielle des salaires. Les représentants des syndicats de la CSE ont décidé d'organiser un

mouvement de protestation les 10 et 11 février 2015.

La ministre de l'Education, Nouria Benghebrat, avait récemment déploré le recours « machinal » des syndicats à la grève, malgré « une volonté réelle » de la tutelle de régler les problèmes liées aux ressources humaines du secteur.

« Le règlement des problèmes soulevés nécessite du temps, eu égard aux initiatives et aux mesures qu'il implique, nécessitant dans certains cas l'ouverture d'enquêtes », a reconnu la ministre, précisant qu'il ne s'agissait en aucun cas de « négligence ».

La CSE regroupe sept syndicats, en l'occurrence le Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), le Conseil national élargi des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapeste), l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (Unpef), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation (Snte), le Syndicat national des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (Snapap), outre le syndicat du Conseil des lycées d'Alger (CLA-non agréé).

Hatem K.

Investissements

Le FCE plaide pour le développement du marché financier

■ Le développement du marché financier, les moyens de promouvoir l'investissement et la fiscalité des entreprises ont été au centre d'une rencontre qui a regroupé le ministre des Finances Mohamed Djellab et une délégation du Forum des chefs d'entreprise (FCE), indique dimanche un communiqué de cette organisation patronale.

Par Salem K.

Lors de cette rencontre, la délégation du Forum conduite par son président Ali Haddad, a appelé à «la nécessité d'accorder une attention plus soutenue au développement des marchés financiers et d'offrir d'autres modes de financement aux investissements publics que le financement par le Trésor, la nécessité de mesures rendant

Algérie-Allemagne Le MAE allemand relève une «réelle dynamique» économique en Algérie

LE MINISTRE allemand des Affaires étrangères, Frank-Walter Steinmeier, a relevé dimanche à Alger l'existence d'une «réelle dynamique» économique en Algérie, faisant part de la volonté de son pays d'avoir des relations algéro-allemandes «encore plus étroites» dans ce domaine.

«Il existe en Algérie une réelle dynamique dans tous les domaines, notamment économique», a déclaré à la presse M. Steinmeier, à l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le chef de la diplomatie allemande a indiqué que son pays «cherche à avoir des relations encore plus étroites avec l'Algérie dans le domaine économique», relevant dans ce sens que des chefs d'entreprises allemandes, qui l'accompagnent, ont exprimé le vœu d'investir en Algérie.

Par ailleurs, M. Steinmeier a déclaré avoir eu une «intense» activité depuis son arrivée samedi en Algérie où il a notamment visité une université qui dispensera une formation d'ingénieur en collaboration avec une université allemande. «Nous avons décidé également de promouvoir les programmes d'échange d'étudiants entre des universités des deux pays», a-t-il ajouté.

En outre, le MAE allemand a indiqué avoir évoqué avec le président Bouteflika des questions régionales et internationales d'intérêt commun. «Nous avons abordé les crises et conflits dans la région et le monde, notamment les situations en Libye, en Syrie et en Irak», a-t-il poursuivi, soulignant la nécessité de «trouver des solutions politiques pour régler ces conflits».

APS



Le ministre des Finances, Mohamed Djellab



Ali Haddad

Phs/D. R.

l'acte d'investir et de produire plus incitatif que l'acte d'importer», souligne la même source.

Concernant l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) dont le taux a été unifié à 23% dans le cadre de la loi de finances 2015, «le FCE a demandé de revoir cette disposition dans le sens de privilégier davantage les producteurs», note le communiqué.

La délégation du FCE a, en outre, souligné que la règle dite des 49/51% régissant les investissements étrangers en Algérie et le code des marchés publics devraient contribuer à développer la sous-traitance et le marché des assurances relevant l'importance d'évaluer et de revoir les dispositifs d'aide à l'entreprise.

Les représentants du FCE ont, d'autre part, plaidé pour la «rationalisation des transferts sociaux dans le but de consolider le principe de la solidarité nationale en touchant de manière ciblée la frange de population qui a le plus besoin du soutien de la collectivité nationale».

Lors de cette rencontre, le ministre des Finances a exprimé

son souhait de pouvoir convenir d'une démarche pour poursuivre la concertation entre l'administration des finances et le FCE, selon la même source.

La réunion FCE-ministre des Finances s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par le Forum, après son dernier congrès, pour se faire connaître et présenter son futur programme d'action.

Elle sera suivie par d'autres rencontres avec les départements ministériels du secteur économique. Leurs résultats seront soumis au Premier ministre fin janvier, selon le FCE.

Travaux publics: Une commission mixte ministère-FCE pour renforcer le rôle de l'entreprise

Une commission mixte entre le ministère des Travaux publics et le Forum des chefs d'entreprise (FCE) sera créée prochainement pour permettre aux entreprises algériennes de mieux s'impliquer dans la réalisation des projets du secteur, a indiqué

dimanche à Alger le ministre des Travaux publics Abdelkader Kadi.

«Cette commission sera chargée de coordonner les actions qui seront prises en faveur des entreprises algériennes, pour trouver des solutions à tous les problèmes rencontrés sur le terrain et renforcer leur rôle dans la réalisation des projets du secteur au niveau national et pourquoi pas à l'étranger», a-t-il déclaré à l'issue d'une rencontre avec une délégation du FCE conduite par son président Ali Haddad.

M. Kadi s'est félicité de la rencontre «fructueuse» avec le président du FCE, relevant qu'il y aura des échanges d'idées mensuellement entre les deux parties dans le cadre de cette commission.

Selon le ministre, plusieurs questions et problèmes ont été débattus lors de la rencontre en affirmant que le ministère et le Forum travailleront ensemble pour améliorer tout ce qui a trait à la conduite des travaux et à la gestion des projets routiers et leur suivi.

Le Forum, a-t-il poursuivi, sera consulté dans toutes les

décisions du secteur, visant notamment l'amélioration de la qualité de réalisation des projets et la relation entre les entreprises et le maître d'ouvrage.

Pour sa part, le président du FCE a salué l'idée de créer la commission mixte qui travaillera à aplanir les contraintes que rencontre l'entreprise algérienne du secteur.

Il a également affiché sa satisfaction de la décision du ministère d'entamer le projet de classification des entreprises relevant du secteur ainsi que la révision des cahiers des charges à l'effet de permettre un meilleur accès des petites et moyennes entreprises aux projets.

La réunion FCE-ministre des Travaux publics s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres initiées par l'organisation patronale, après son dernier congrès, pour se faire connaître et présenter son programme d'action.

Elle sera suivie par d'autres rencontres avec les départements ministériels du secteur économique. Leurs résultats seront soumis au Premier ministre fin janvier, selon le FCE.

S. K./APS

Après la victoire de Syriza en Grèce

L'euro ouvre la semaine à l'équilibre

L'euro se stabilisait face au dollar lors des échanges asiatiques lundi matin, après avoir touché un nouveau plus bas de 11 ans face au billet vert, dans la foulée de l'annonce de la victoire du parti de gauche radicale Syriza aux législatives anticipées de dimanche en Grèce.

La monnaie européenne valait 1,1215 dollar lundi matin, contre 1,1208 dollar vendredi soir. Elle est brièvement descendue jusqu'à 1,1098 dollar en cours de séance à son plus faible cours depuis septembre 2003, en raison des craintes des cambistes d'une plus grande incertitude économique en Europe après le résultat du scrutin grec.

La victoire dimanche du parti de gauche radicale Syriza aux législatives anticipées en Grèce, était attendue par les partenaires européens du pays, inquiets de la volonté de

cette formation politique de «ferme» renégocier l'énorme dette grecque et de défier de manière inédite les programmes d'austérité imposés par Bruxelles.

La nouvelle donne politique en Grèce sera au menu de la réunion des ministres des Finances de la zone euro, réunis à Bruxelles lundi et mardi.

«La pression sur l'euro va se poursuivre puisque les Grecs ont rejeté l'austérité, accentuant la possibilité que la Grèce quitte la zone euro», les marchés étant sensibles au risque, commentait un analyste chez Ueda Harlow Ltd.

D'autres estiment cependant peu probable une telle hypothèse. «Nous pensons toujours que la Grèce va rester dans la zone euro», déclarait l'analyste de RBC Capital Markets. «Ce qui, ajouté à une reprise éco-

nomique dans cette zone au second semestre, va donner à l'euro un profil en +V+ pour 2015», estime l'analyste.

La monnaie européenne avait déjà accusé le coup la semaine dernière après l'annonce par la BCE de son programme de stimulation de l'économie, avec des rachats de dette publique et privée échelonnés à raison de 60 milliards d'euros par mois à partir de mars 2015, soit davantage que les 50 milliards escomptés par le marché.

La livre britannique progressait face à la monnaie européenne à 74,66 pence pour un euro et montait face au dollar à 1,5021 dollar pour une livre.

Le franc suisse montait face à l'euro à 0,9871 franc suisse pour un euro ainsi que face au billet vert à 0,8802 franc pour un dollar.

Slim Y.

Tipasa

Un réseau de sous-traitance créé entre Ansej et Seaal

Cet accord engage la Seaal à former les employés et chefs des micro-entreprises du secteur hydraulique, créées dans le cadre de l'Ansej, notamment en matière de plomberie et entretien des réseaux, et ce, après la signature de conventions qui les feront bénéficier de projets dans le cadre de la sous-traitance.

Par Nassima K.

Une convention de partenariat pour la création d'un réseau de sous-traitance dans le secteur de l'hydraulique de Tipasa, sélectionnée en tant que wilaya pilote, a été signée avant-hier entre l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

La convention a été signée par le DG de l'Ansej, Zemali Mourad, et le DG de la Seaal Jean-Marc Jahn, en présence des autorités locales de la wilaya, qui ont exprimé leur souhait de voir cette convention «participer à la dynamique

socio-économique de la région».

Cet accord engage la Seaal à former les employés et chefs des micro-entreprises du secteur hydraulique, créées dans le cadre de l'Ansej, notamment en matière de plomberie et entretien des réseaux, et ce, après la signature de conventions qui les feront bénéficier de projets dans le cadre de la sous-traitance, a expliqué M. Zemali. Il a ajouté que l'opération sera lancée à Tipasa, en tant que wilaya pilote, avant son élargissement à Alger, signalant la sélection, dans une première étape, de 20 micro-entreprises. L'opération «sera élargie aux entreprises spécialisées dans la pièce déta-



chée du domaine de l'hydraulique, en vue de promouvoir le rôle de l'Ansej en tant qu'acteur dans l'économie nationale», a-t-il encore souligné.

Pour M. Zemali, ce partenariat vise l'accompagnement, à distance, de la micro-entreprise, afin de garantir la pérennité de leurs projets, après leur financement par l'ANSEJ. Il a fait cas d'autres conventions similaires, déjà signées avec d'autres entreprises activant dans des domaines relevant de la Sonelgaz et d'Algérie Télécom.

De son côté, le DG de la

SEAAL a exprimé son souhait de voir la concrétisation de cet accord, conformément aux objectifs fixés, signalant qu'il s'agit d'une première opération du genre qui sera élargie, à l'avenir, à Alger, en vue du renforcement des capacités des entreprises de sous-traitance dans la région. A noter que cet accord a été signé dans le cadre d'une convention, paraphée auparavant entre le ministère de l'Emploi et de la Sécurité sociale, et celui des Ressources en eau.

N. K./APS

Un cargo échoue à Boumerdès

Près de 24 000 tonnes de céréales dans les cales

Le navire de marchandises battant pavillon panaméen en difficultés dimanche près de Tamentfoust, à l'Est d'Alger, était toujours visible avant-hier en fin d'après-midi au large de Boumerdès après y avoir été rejeté par les courants marins associés aux vents violents.

Le cargo, en provenance du Canada, a échoué à quelque 1 000 miles marins du littoral de la ville de Boumerdès, avec à son bord 23 800 tonnes de céréales, a indiqué une source des services de la Protection civile de la wilaya.

Selon la source, le navire avait à son bord un équipage de 21 membres de nationalité ukrainienne, qui «se trouvent tous en bonne santé». «Le moteur du bateau a subi une panne, vers une heure du matin, et les fortes vagues associées aux vents ont fini par pousser le navire vers le littoral de la ville de Boumerdès», a-t-on expliqué de même source. Deux grands remorqueurs tentaient de ramener au port d'Alger le céréalier.

Visible de la ville de Boumerdès, le navire, battu par des vents de force 7 à 8, qui a dérivé vers Cap Matifou, à l'est d'Alger, fait

«actuellement l'objet d'intenses efforts pour le ramener» au port, avait expliqué le chargé de communication de l'Entreprise portuaire d'Alger (EPAL).

Le port d'Alger a reçu samedi dernier un bulletin météo spécial (BMS) annonçant l'approche d'une tempête de force 7 à 8 sur une échelle de 12 pour avant-hier. Une cellule de crise a été installée et 13 navires ont été évacués du port d'Alger pour éviter que la houle ne les endommage.

Nacerddine B.

Mostaganem

Protection des oueds contre les inondations

La première tranche du projet d'aménagement de l'oued Ain Sefra, dans la wilaya de Mostaganem, sur 5,2 kilomètres a été inscrite dernièrement, dans le cadre du programme complémentaire de 2014, a indiqué de la direction de l'hydraulique.

Ce projet porte sur la réalisation d'une conduite principale aux abords de l'oued pour

l'évacuation des eaux usées vers la station de pompage et ensuite la station d'assainissement de Salamandre, ainsi que la correction torrentielle de l'oued pour accueillir les eaux pluviales, afin de protéger la ville de Mostaganem contre les inondations.

Il prévoit également la création, sur la berge, d'espaces verts, d'aires de jeux, d'allées

piétonnières, des commodités de détente, des bassins d'eau, avec la perspective d'investissement dans des hôtels, des espaces commerciaux et autres, a-t-on indiqué.

Ainsi, la réhabilitation de l'oued Ain Sefra, qui est actuellement très pollué, reçoit environ 20 000 mètres cubes de déchets par jour provenant de 20 embouchures anarchiques,

contribuera aussi à éliminer les odeurs nauséabondes et à l'embellissement de la ville, a-t-on ajouté.

A noter que la localité «Yanaro», située à 20 km du chef-lieu de wilaya, constitue le bassin versant de l'oued Ain Sefra qui traverse la ville de Mostaganem.

Sihem A.

Relizane

Les pluies renforcent les barrages de la région

Les barrages de la wilaya de Relizane ont accueilli un apport de plus de 21 millions de mètres cubes d'eau à la faveur des précipitations enregistrées dans la wilaya ces derniers jours, a-t-on indiqué dimanche à la direction de l'hydraulique.

Le barrage de Sidi M'hamed Benaouda, situé dans la commune éponyme, a accueilli plus de 12 millions m³ contribuant à

son remplissage total. Il emmagasine actuellement plus de 150 millions m³ d'eau, a indiqué le chef de service mobilisation des ressources hydriques à la direction de wilaya de l'hydraulique, Benaouda Bekkouche.

Le barrage de Gargar, situé à Oued Rhiou, a été renforcé par un volume de 9 millions m³ d'eau, alors que celui de Merdja

Sidi Abed dans la même daïra n'a enregistré que 700 000 m³, a ajouté le même responsable. La pluviométrie enregistrée dernièrement dans la wilaya oscille entre 15 et 30 millimètres, selon la même source.

Les réserves globales des barrages de la wilaya ont atteint un volume de 473 millions m³, soit un taux de remplissage de 86 %.

Mohamed H.

Tiaret Déploiement du raccordement au téléphone fixe

PRÈS de 1 000 abonnés au téléphone fixe de la commune de Zemala Emir Abdelkader, dans la wilaya de Tiaret seront raccordés, cette semaine, au réseau de fibres optiques, a fait savoir avant-hier la direction opérationnelle de wilaya de Algérie Télécom.

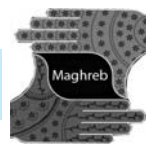
Les équipements du réseau de fibres optiques ont été installés depuis octobre dernier dans cette commune sur une distance de 45 kilomètres, a-t-on indiqué. La même source a ajouté que la commune de Zemala Emir Abdelkader fait partie de 25 communes de la wilaya touchées par le raccordement au réseau de fibres optiques, dans le cadre de la première tranche de cette opération nécessitant la réalisation de pas moins de 500 kilomètres de réseau. Cette commune a bénéficié à la mi-janvier en cours d'une section technique et commerciale relevant de l'agence commerciale de Ksar Chellala épargnant aux clients le déplacement jusqu'à près de 50 kilomètres pour s'acquitter des redevances téléphoniques. Des techniques veillent à l'entretien et la maintenance du réseau téléphonique et d'internet. La deuxième tranche du projet de raccordement au réseau de fibres optiques couvrira ensuite 12 communes après la pose d'équipements qui a été achevée dans 8 d'entre elles et ne reste que les collectivités de Oued Lily, Essebt, Sidi Ali et Tida. Le nombre des raccordés au téléphone fixe par le réseau en fibres optiques a atteint 48 000 abonnés dans la wilaya de Tiaret, a-t-on indiqué.

Riyad F.

Tissemsilt La région plongée dans le noir à cause des neiges

PLUSIEURS communes de la wilaya de Tissemsilt enregistrent, depuis le week-end dernier, des coupures d'électricité à cause de la neige, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de l'énergie. Il s'agit des communes montagneuses de Lazharia, Larbaa, Sidi Lantri, Melaab, Lardjem, Boukaid, Sidi Slimane et Bordj Bounaama, et ce, à la suite de l'endommagement de la ligne principale alimentant en électricité les régions nord-ouest de la wilaya, a-t-on indiqué. La direction de wilaya de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDO) a mobilisé des équipes techniques en vue de remplacer la ligne endommagée, a ajouté la même source, avant d'annoncer le rétablissement de la situation avant-hier soir. Les fortes chutes de neige, enregistrées ces derniers jours dans la wilaya, ont provoqué la fermeture de routes nationales et de chemins de wilaya, qui ont été ensuite rouverts à la circulation par les services concernés.

Naziha L.



Sahara occidental Les Etats-Unis appuient les efforts de l'ONU

LES ETATS-UNIS n'ont pas changé de position vis-à-vis du conflit du Sahara occidental et appuient toujours les efforts déployés par l'ONU pour parvenir à une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable de cette question, a indiqué un responsable au département d'Etat américain. «La position des Etats-Unis à l'égard de la question sahraouie est restée constante et inchangée ces dernières années. Avant tout, nous cherchons une solution pacifique, durable et mutuellement acceptable à ce conflit», a ajouté ce même responsable. Il a réaffirmé que les Etats-Unis appuyaient les efforts des Nations unies, y compris les efforts menés par Christopher Ross, envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, par Kim Bolduc, représentante spéciale du SG de l'ONU pour le Sahara occidental et par la Minurso (Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental). «Nous exhortons les parties au conflit (Maroc et Front Polisario, NDLR), à œuvrer pour parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable», a-t-il souligné. Le responsable américain réagissait à des écrits de presse faisant état d'un changement dans la position américaine à l'égard de la question sahraouie après la publication d'informations faisant état de l'abrogation par la chambre basse du Congrès américain, en décembre dernier, d'une loi qui excluait jusque-là les territoires sahraouis occupés du périmètre d'utilisation des 7 millions de dollars d'aides régulièrement accordées à la défense marocaine. «Le département d'Etat américain est en train de déterminer comment l'assistance économique américaine au Maroc sera octroyée pendant l'année fiscale 2015», a expliqué le même responsable. Inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non-autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental, dernière colonie en Afrique, est occupé depuis 1975 par le Maroc avec le soutien de la France. Dans ses différentes résolutions, l'ONU a toujours appelé les deux parties au conflit (le Maroc et le Front Polisario) à continuer à œuvrer sous l'égide des Nations unies, à travers des négociations directes et sans préalable, à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, garantissant le droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. **N.T.**

Tunisie Ennahda refuse d'accorder sa confiance au gouvernement Essid

■ Le mouvement Ennahda a décidé de ne pas accorder sa confiance au cabinet du Premier ministre désigné Habib Essid, selon un responsable du parti islamiste, deuxième force politique en Tunisie.

Par Mondji Tahri

«**E**nnahda a décidé de ne pas accorder sa confiance au gouvernement de Habib Essid», a déclaré Fethi Ayadi, le président du conseil de la Choura (l'autorité suprême du parti), à l'issue d'une réunion de ce conseil. Il a justifié cette décision par l'«absence de cohérence dans la composition du nouveau gouvernement qui, a-t-il estimé, ne s'accorde pas avec les appels du mouvement Ennahda pour un gouvernement d'union nationale». «A présent, le pays a besoin d'un gouvernement d'union nationale qui opère des réformes nécessaires et réalise les objectifs de la révolution», a-t-il plaidé, ajoutant que la «politique d'exclusion ne peut pas apporter ses fruits dans la Tunisie post-révolution». M. Ayadi a indiqué que la position de son parti (qui détient 69 sièges sur les 217 du Parlement) est aussi motivée par la manière dont ont été engagées les concertations, démentant que cette décision ait un lien avec les noms figurant dans la composition du gouvernement.

Cette décision peut compromettre l'adoption du cabinet de M. Essid, qui doit obtenir la confiance de l'Assemblée des représentants du peuple avec 109 voix avant d'entrer en fonctions. Par ailleurs, le dirigeant au mouvement Ennahda, Abdellatif Mekki, a affirmé dans une déclaration qu'il y a une divergence des vues quant à la composition du nouveau gouvernement, annoncé vendredi. Ennahda a toujours encouragé la composition d'un gouvernement d'union nationale mais l'an-



Ph. : DR

nonce du nouveau gouvernement a reflété un autre choix qui incite à une concertation au sein du conseil de la choura pour adopter une position claire, a précisé Mekki.

Pour rappel, Ennahda avait voté, le 10 du mois courant, à la majorité pour la participation du mouvement dans le nouveau gouvernement de Habib Essid.

Toutefois, en dépit des différentes concertations entre les dirigeants du mouvement et le nouveau Chef du gouvernement et contrairement aux attentes, le deuxième parti vainqueur des législatives du 26 octobre 2014 avec 69 sièges au sein de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) ne figure pas dans la composition du nouveau gouvernement. Le vote de confiance au nouveau gouvernement qui comprend le mouvement de Nidaa Tounès, l'Union

patriotique libre (UPL) et des indépendants aura lieu mardi prochain avec une grande divergence des vues.

Pour sa part, le dirigeant du parti d'Afek Tounès, Noomane Ferhi, s'est dit surpris par la désignation du nouveau gouvernement qui comprend 70% d'indépendants en plus des compétences politiques et des hauts fonctionnaires, alors que le peuple avait accordé la confiance aux partis politiques pour qu'ils appliquent leurs programmes électoraux, a-t-il dit.

Le dirigeant d'Afek Tounès a regretté l'absence d'implication des différentes parties dans le choix des membres du gouvernement, signalant que Habib Essid s'est contenté de présenter, aux partis ayant participé aux concertations, «une simple déclaration d'intention dans quelques feuillets».

Le Premier ministre désigné Habib Essid, un indépendant, a présenté un gouvernement composé de 24 ministres et 15 secrétaires d'Etat comprenant neuf femmes.

Le parti «Nidaa Tounès» occupe plusieurs portefeuilles dans ce gouvernement comme les Affaires étrangères, la Santé et le Transport, selon la liste annoncée par M. Essid. L'Union patriotique libre (UPL), parti de l'homme d'affaires et patron de club de foot Slim Riahi, troisième force au Parlement avec 16 sièges, gère quant à lui les portefeuilles du Tourisme et de la Jeunesse et des Sports. Selon la Constitution, si ce gouvernement n'obtient pas la confiance du Parlement, le président Béji Caïd Essebsi se verra obligé de charger encore une fois M. Essid de former une nouvelle équipe. **M. T.**

Libye

Un groupe armé enlève le vice-ministre des Affaires étrangères

Un groupe armé a enlevé dimanche le vice-ministre des Affaires étrangères en Libye, Hassan al Saghir. Selon un responsable du ministère des Affaires étrangères, citant des témoins, Hassan al Saghir a été enlevé par des hommes armés dans un hôtel d'Al-Baida (1 200 km à l'est de Tripoli), où siège le gouvernement reconnu par la communauté internationale.

Selon ce responsable, des hommes armés se sont introduits avant l'aube dans la chambre du vice-ministre et l'ont conduit à bord d'une voiture vers une destination inconnue. Les ravisseurs ont indiqué au personnel de l'hôtel qu'ils faisaient partie des forces de sécurité. Ce rapt n'a pas été revendiqué dans l'immédiat.

Les enlèvements de Libyens ou d'étrangers sont fréquents en Libye, où règne le chaos depuis la chute du régime de Maamar Kaddafi au terme de huit mois de conflit en

2011. Livré aux milices, le pays est dirigé par deux Parlements et deux gouvernements rivaux, l'un proche de la coalition de milices Fajr Libya (Aube de la Libye) et l'autre reconnu par la communauté internationale.

L'UMA condamne l'attentat contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli

L'Union du Maghreb arabe (UMA) a «condamné avec fermeté» l'attentat perpétré la semaine dernière contre l'ambassade d'Algérie à Tripoli, le qualifiant de «violation flagrante» de toutes les lois et usages internationaux.

Dans un communiqué, le Secréariat général de l'UMA a affirmé son «plein soutien au dialogue interlibyen engagé à Genève sous l'égide des Nations unies», souhaitant voir cette démarche «aboutir avec des résul-

tats positifs de nature à instaurer la paix et la stabilité en Libye».

Le Secréariat général a dénoncé cet «acte criminel qui vise à entraver les efforts visant à rétablir la paix et la sécurité en Libye», exprimant son «entière solidarité avec le gouvernement et le peuple algériens» et sa «condamnation du terrorisme».

Une voiture piégée a explosé le 17 janvier devant l'ambassade d'Algérie à Tripoli, faisant deux blessés parmi le personnel de sécurité.

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, avait rappelé que «tout attentat contre un poste diplomatique est un crime au regard du Droit international».

Le ministre a réaffirmé le soutien au dialogue interlibyen, précisant que l'Algérie appuyait les démarches lancées à Genève sous l'égide des Nations unies.

Lamia K./APS



Grèce

Tsipras s'allie avec la droite nationaliste contre l'austérité

■ Les adversaires de l'austérité prennent les commandes en Grèce, après la nette victoire du parti de gauche Syriza qui, en s'alliant avec un parti de droite souverainiste pour gouverner, laisse augurer de négociations difficiles avec l'Union européenne.

Par Ali O.

L'Europe a d'ores et déjà prévu le futur chef du gouvernement grec, Alexis Tsipras, 40 ans, qu'elle n'était pas prête à effacer la dette du pays dont Syriza réclame la restructuration.

Or, c'est la ligne la plus ferme vis à vis des créanciers UE et FMI qui semble l'avoir emporté avec l'annonce d'un accord de gouvernement entre Syriza et le petit parti nationaliste des Grecs indépendants. Les deux formations vont cumuler une majorité de 162 sièges (149+13) sur 300 sans que la répartition des postes au sein du futur gouvernement soit encore connue. Fort de cette coalition constituée quelques heures seulement après la victoire de Syriza aux législatives anticipées dimanche, Alexis Tsipras sera officiellement nommé Premier ministre à 14h00 GMT.

Le nouvel homme fort de la Grèce douche ainsi les espoirs des partenaires européens du pays de voir la gauche radicale assouplir ses positions sur la dette et l'austérité, comme cela aurait été le cas s'il s'était allié avec une formation pro-européenne plus conciliante comme To Potami («La rivière») arrivée en quatrième position avec 17 sièges.

Arrivant au siège de Syriza, Panos Skourletis, porte-parole de Syriza, optait pour un ton léger et rassurant, notamment face au chiffron rouge d'une panique bancaire: «le soleil brille, les guichets automatiques des banques fonction-



Ph. > D. R.

nent, les gens sont au travail».

Responsables européens et analystes étaient nettement plus préoccupés: «il n'y a pas d'argent disponible à dépenser vu la chute des recettes budgétaires et l'affaiblissement de l'économie lié à l'incertitude budgétaire», avertissait la banque allemande Berenberg, jugeant que cela réduisait la marge de négociation de Syriza.

Pour la chancelière allemande Angela Merkel, le nouveau gouvernement grec doit «respecter les engagements pris» par son prédécesseur. «Faire partie de la zone

euro signifie qu'il faut respecter l'ensemble des accords déjà passés», a renchéri le président de l'Eurogroupe, Jeroen Dijsselbloem, alors que les ministres des Finances de la zone euro se réunissaient hier à Bruxelles.

C'est le ministre des Finances du gouvernement grec sortant, Guikas Harouvelis, qui représente la Grèce à cette réunion. Avec son successeur, dont le nom devrait être connu d'ici aujourd'hui, il faut s'attendre à des «moments de tension», a estimé un haut fonctionnaire européen.

La pression venant des tenants

d'une ligne inflexible vis à vis d'Athènes sera forte: «les Grecs ont le droit d'élire qui ils veulent. Nous avons le droit d'arrêter de financer leurs dettes», a averti le vice-président du groupe conservateur (CDU) de M^{me} Merkel au Bundestag, Hans-Peter Friedrich, dans le quotidien populaire Bild.

«La zone euro n'est pas un tripot, dans lequel chacun pourrait jouer comme il le veut (...) Un accord est un accord!» soulignait hier le journal allemand, faisant référence aux deux programmes successifs signés en 2010 puis 2012 par Athènes avec ses créan-

ciers UE/FMI. La Grèce s'est alors engagée à un assainissement budgétaire drastique et à une réorganisation de son État, en échange de 240 milliards d'euros de prêts internationaux.

Dès dimanche, Alexis Tsipras a averti que l'austérité était du passé, assurant cependant qu'il était disposé à négocier une solution «bénéficiant à tous».

L'enjeu pour le nouveau Premier ministre grec sera de trouver des alliés parmi les membres de la zone euro pour faire bouger les lignes.

Les regards de Syriza sont tournés vers l'Italie, dont le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni, a estimé que «le résultat grec, s'il est géré politiquement par la Grèce et l'Union européenne avec des négociations flexibles et réalistes, favorisera la demande de mettre un terme à la rigidité que nous, Italiens, avons toujours réclamée».

Côté français, le président français François Hollande a été parmi les premiers à féliciter M. Tsipras avec bienveillance, lui faisant part de «sa volonté de poursuivre l'étroite coopération entre nos deux pays, au service de la croissance et de la stabilité de la zone euro», tout en le rappelant à «l'esprit de responsabilité».

Mais «nous les pauvres, nous resterons dans la même situation, rien ne changera quelque soit le gouvernement, relativisait Giorgos, un retraité athénien. Les promesses électorales sont belles mais rarement tenues». A. O.

Points chauds

Déception

Par Fouzia Mahmoudi

Les partisans les plus fervents de Nicolas Sarkozy qui s'attendaient à ce que son retour à la tête de l'UMP marque une rupture politique dans le pays se sont trompés. Ceux qui espéraient une petite révolution, en sont aujourd'hui pour leurs frais et beaucoup de proches de l'ancien président de la République se laissant aller à la confiance livrent leur déception. «Qu'arrive-t-il à Nicolas Sarkozy?» se demandent-ils. Où est passé l'homme de la «transgression», celui qui «imposait le débat», lors de sa première présidence de l'UMP, entre 2004 et 2007? «Sarkozy est devenu l'homme de la synthèse à l'UMP, alors qu'avant c'était un guide», déplore un élu francilien, pourtant sarkozyste convaincu. «Et il s'est laissé piéger par François Hollande et son unité nationale d'après les attentats», se désespère-t-il. Se remémorant la prestation «loupée» de Nicolas Sarkozy au JT de France 2, le 21 janvier, le même regrette que «tout ce que Sarkozy a trouvé à proposer, c'est le retour des heures supplémentaires». «Aujourd'hui, celui qui fait le débat, c'est Manuel Valls. Avec sa dénonciation de l'apartheid dans les banlieues, il a fait un très beau coup! La majorité des Français est d'accord. Tout le monde en parle, même si ce n'était peut-être pas le mot le plus juste», dit-il. Résumant la pensée de nombre de responsables UMP interrogés par différents médias, un ancien ministre assure: «Sarkozy peine à se débarrasser de ses habits d'ancien président. Ça l'empêche de faire de la politique. Il n'a plus la main, il en souffre. D'autant que Hollande s'est enfin présidentialisé grâce à sa gestion de la situation après les attentats». «Sarkozy paie également une erreur de stratégie», croit savoir un autre élu francilien. «Ça valait le coup de prendre le parti si ça réglait la question du leadership. Mais ce n'est pas le cas, car après les 30% des voix remportées par Bruno Le Maire à la présidence de l'UMP et au vu des bons sondages d'Alain Juppé, Sarkozy, qui se voyait revenir comme chef incontesté, a dû accepter une primaire ouverte pour 2017», explique-t-on. Ainsi, il semblerait que ceux qui voyaient déjà l'ancien président de droite remporter la mise en 2017 en sont aujourd'hui pour leurs frais et doivent commencer à envisager que non seulement Sarkozy ne soit pas capable de remporter la prochaine présidentielle, mais que surtout il soit bien possible qu'il ne soit même pas désigné comme le candidat officiel de la droite suite à des primaires qui semblent d'après de nombreux sondages, pour le moment, plutôt favorables à Alain Juppé. F. M.

Terrorisme

L'EI chassé de Kobané et d'une province irakienne

Le groupe jihadiste État islamique (EI) a été chassé de la ville syrienne de Kobané par les forces kurdes, sa plus grave défaite en Syrie où il contrôle de large territoires depuis plus d'un an.

Cet échec intervient le jour même où un responsable militaire en Irak annonçait que la province de Diyala, dans l'est du pays, était libérée du groupe extrémiste.

L'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) a affirmé que les Kurdes contrôlaient désormais «totale» Kobané, cette petite ville frontalière de la Turquie devenue le symbole de la résistance à l'EI depuis que les jihadistes y ont lancé un vaste assaut le 16 septembre. La milice des YPG (Unités de protection du peuple kurde) «a chassé tous les combattants de l'EI», a précisé l'ONG, qui dispose d'un large réseau en Syrie.

«Il n'y a plus de combats dans la ville et les jihadistes se sont repliés dans les environs de Kobané», a précisé son directeur Rami Abdel Rahmane à l'AFP. «Les Kurdes pourchassent encore des combattants cachés à l'extrémité-est de la ville, notamment dans le quartier de Maqtala».

Cette victoire annoncée à Kobané (Ain al-Arab en arabe) fait suite à plus de quatre mois de violents combats menés par les

forces kurdes avec le soutien prépondérant des frappes quotidiennes de la coalition internationale.

Les YPG n'ont pas formellement annoncé hier la reprise de la ville, mais Mustafa Ebdî, militant kurde de Kobané, a affirmé à l'AFP que les combats avaient «cessé» et que les forces avançaient «prudemment dans Maqtala par peur des mines et des voitures piégées».

«Des combattants de l'EI ont été vus en train de fuir sur des mobylettes de Maqtala, ils n'ont opposé aucune résistance», a-t-il poursuivi.

Les combats ont fait plus de 1 600 morts, dont plus de 1 000 dans les rangs jihadistes depuis la mi-septembre, selon les estimations. Le revers à Kobané porte un coup d'arrêt à l'expansion territoriale que l'EI mène en Syrie depuis son apparition dans le conflit en 2013, estiment des experts.

Les forces kurdes, au départ sous-équipées, ont réussi à prendre l'avantage grâce à l'appui crucial de la coalition internationale dirigée par les États-Unis, qui a fait de Kobané une priorité depuis le début des frappes aériennes en Syrie le 23 septembre. 17 frappes y ont été encore menées entre dimanche soir et hier matin sur des positions des jihadistes, selon

le Commandement de la coalition.

Le groupe continue toutefois de contrôler plusieurs dizaines de villages autour de Kobané.

En Irak, les forces armées sont en contrôle total de toutes les villes, districts et cantons de la province de Diyala, dans l'est, a indiqué le général Abdelamir al-Zaidi.

Grâce à la campagne de frappes qu'elle mène depuis août, la coalition estime avoir stoppé l'avancée de l'EI en Irak, mais les jihadistes conservent pour l'instant l'essentiel de leurs positions, notamment Mossoul, la deuxième ville du pays.

Par ailleurs, le président syrien Bachar al-Assad a dénoncé dans un entretien à une revue américaine le plan des États-Unis d'entraîner ses ennemis rebelles pour combattre l'EI, estimant qu'il s'agissait d'une chimère.

Pour Assad, ces rebelles sont une force «illégitime» et seront traités par l'armée comme les autres insurgés, qualifiés de «terroristes» depuis le début de la révolte en 2011 contre son régime.

Washington, qui soutient l'opposition syrienne depuis le début de la révolte il y a quatre ans, entend former au Qatar, en Arabie saoudite et en Turquie plus de 5 000 rebelles triés sur le volet afin de combattre l'EI.



El Foukr R'assembly

Un projet musical qui veut unir l'Afrique

Réalisateur et initiateur du projet, le journaliste Oualid Khelifi a lancé El Foukr après de nombreuses rencontres en Afrique subsaharienne, où son travail l'a mené...

Par Meriem B.

Lancé par des passionnés de musiques africaines, le projet El Foukr R'assembly entend unifier les musiques du Sahara et d'Afrique en général.

Réalisateur et initiateur du projet, le journaliste Oualid Khelifi a lancé El Foukr après de nombreuses rencontres en Afrique subsaharienne, où son travail l'a mené. Il est vite rejoint par Amine Lehchili, joueur d'oud de Constantine, Seddik Slimane, vocaliste de Djanet, Abdelati Ben Medjbari, percussionniste de Béchar et Labib Benslama, guitariste de Constantine, avec qui il entame un travail de plusieurs mois de tournage dans de nombreuses régions du pays. Résultat final : une production transmédia qui donne lieu à un album et un

documentaire long de 18 minutes, en libre accès. Mais El Foukr R'assembly ne s'arrête pas là et entend démarrer 2015 avec un second album et une tournée musicale africaine, qui s'arrêtera au Ghana.

Pour ce faire, un projet crowdfunding, signé Afrekyama collective, a été lancé et vise à réunir 9 735 livres britanniques (l'équivalent de 12 000 euros) en un peu plus de 30 jours. Vous pouvez contribuer au projet en partageant l'objectif de El Foukr R'assembly sur les réseaux sociaux ou en donnant directement sur la page dédiée sur IndieGogo.

Oualid Khelifi est un journaliste multimédia qui partage son temps entre l'Afrique du Nord et de l'Ouest. Après avoir effectué des reportages sur les questions de sécurité et géopolitiques, Khelifi s'intéresse désor-



Ph. : DR

mais plus au storytelling visuel, dans le but de décrire des réalités sociales et culturelles complexes grâce à des portraits humains personnalisés de communautés locales. Il est le

cofondateur du collectif Afrekyama, une plateforme en ligne consacrée au storytelling panafricain et au journalisme visuel.

M. B.

Conférence internationale le 28 janvier à Bamako

Les manuscrits anciens du Mali face aux défis de l'heure

Selon le site internet de l'Organisation de l'ONU pour l'Éducation, les sciences et la culture (Unesco), une conférence internationale sur l'avenir des manuscrits anciens du Mali et les moyens de leur préservation sera organisée du 28 au 30 janvier à Bamako (Mali).

Organisée sur le thème «Les manuscrits anciens face aux défis de l'heure», la rencontre examinera l'avenir des «précieux» manuscrits du Mali qui ont échappé à la destruction lors de l'occupation de Tombouctou en 2012 par des groupes terroristes. La rencontre est organisée à l'initiative du bureau de l'Unesco à Bamako, du ministère malien

de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et de l'Institut des Hautes études et des recherches islamiques Ahmed-Baba.

En 2012 et 2013, l'occupation des régions du nord du pays par des groupes armés s'est traduite par d'importants dégâts causés au patrimoine culturel, notamment aux manuscrits anciens.

À l'Institut Ahmed-Baba, 4 203 de ces manuscrits ont ainsi été brûlés ou volés. Mais près de 90% de ces documents ont pu être sauvés, grâce à l'action de la population organisée autour de l'ONG Sauvegarde et valorisation des manuscrits pour la défense

de la culture islamique (SAVAMA-DCI), partenaire de la Conférence. Les spécialistes estiment à 300 000, le nombre de ces manuscrits. Ce sont d'innombrables sources de connaissances transmises par des érudits ayant vécu entre le 12^e et le 15^e siècles. Les documents sauvés de l'Institut Ahmed-Baba traitent des mathématiques, de la musique, du droit islamique, de la poésie, de la médecine et bien d'autres domaines.

Tombouctou, surnommée jadis la perle du Sahara et la ville des 333 saints patrons, a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1988.

Yanis G.

Musique classique

Christian Leotta reprend Beethoven en février à Alger

CHRISTIAN LEOTTA sera en représentation à Alger en février pour reprendre des œuvres de Beethoven. Le célèbre pianiste italien viendra partager sa passion et son talent avec le public algérois lors de deux représentations exceptionnelles.

Organisé par l'Institut culturel italien, en collaboration avec la Radio nationale, deux récitals du pianiste italien Christian Leotta, avec au programme une sélection de compositions de Ludwig van Beethoven, sont prévus les soirées du 3 et 5 février à partir de 19h, sur présentation d'une invitation à récupérer «dans la limite des places» auprès de l'Institut culturel italien ou directement à l'auditorium de la Radio.

Il est à rappeler que le pianiste Christian Leotta, issu du Conservatoire de Milan, est considéré par la presse spécialisée comme l'un des principaux solistes spécialisés dans l'œuvre de Ludwig van Beethoven.

Acquérant une notoriété mondiale au terme d'une représentation organisée en 2002 à Montréal, alors que le pianiste n'était âgé que de 22 ans, Christian Leotta a depuis entrepris une série de récitals dédiés à la présentation des 32 sonates pour piano de Beethoven. Ils ont notamment été organisés dans plusieurs capitales d'Europe et d'Amérique du Sud.

Christian Leotta est né à Catane, ville où il a commencé à étudier le piano à l'âge de sept ans. Il a poursuivi ses études au conservatoire Giuseppe-Verdi de Milan avec Mario Patuzzi puis à la fondation internationale Theo-Lieven pour le piano près de Côme.

N.T.

Cannes 2015

Les frères Coen présidents du jury

Chaque année, la nouvelle est attendue avec impatience par les festivaliers : l'annonce du nom du président ou de la présidente du jury du Festival de Cannes, en général la première annonce concernant le festival très en amont de celui-ci et de sa conférence de presse d'annonce de sélection.

La 68^e édition du Festival de Cannes se concrétise. Le prestigieux festival de cinéma a dévoilé les noms des présidents de son jury. En effet, pour la première fois, il n'y a pas un mais deux présidents, les inséparables frères et réalisateurs américains Joel et Ethan Coen.

En effet, pour la toute première fois, il y aura deux présidents, et pas des moindres puisqu'il s'agit des réalisateurs américains Joel et Ethan Coen ! Ils sont de grands habitués du Festival de Cannes. Ils ont présenté neuf longs métrages en

Sélection officielle et ont été récompensés à plusieurs reprises.

Ainsi, en 1991 ils reçoivent le prix suprême, la Palme d'or pour «Barton Fink», qui avait fait un beau doublé en se voyant décerner le Prix de la mise en scène. Ils ont également décroché le Prix de la mise en scène pour « Fargo » (1996), mais aussi pour « The Barber : l'homme qui n'était pas là » (2001). Il y a deux ans, les Frères Coen reçoivent le deuxième prix le plus prestigieux, le Grand Prix du Jury pour « Inside Llewyn Davis » au casting duquel, on retrouvait Justin Timberlake, Oscar Isaac ou encore Carey Mulligan.

« Nous sommes très heureux de revenir à Cannes », ont déclaré Joel et Ethan Coen. Il faut dire que cette année, leur présence sur la croquette sera soulagée de la pression de la compétition, même si les deux

cinéastes auront la lourde tâche de juger de nombreux films et de présider un jury dont on ignore encore pour le moment la composition.

« Nous sommes surtout heureux de l'opportunité qui nous est offerte de voir des films venus du monde entier. Cannes est un festival qui, dès le début de notre carrière, a toujours joué un rôle important pour nous. Et être présidents du jury, cette année à Cannes, est d'autant plus un honneur que nous n'avons jamais été présidents de quoi que ce soit. D'ailleurs, à ce titre, nous ne manquerons pas de nous exprimer le moment venu ! » ont ajouté les frères Coen.

C'est mi-avril que nous devrions connaître à la fois la liste des films en Sélection officielle, et la composition intégrale du jury.

R.G./RC

Rendez-vous culturels

Centre Culturel Aissa-Messaoudi de la Radio nationale
Jeudi 29 janvier à 19h : Spectacle du groupe Zoobazar organisé par l'ambassade d'Espagne, l'Institut Cervantès d'Alger et la Radio algérienne

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria
Jusqu'au 31 janvier : 7^e édition du «Salon d'automne» des arts plastiques.

Musée public national du Bardo
Jusqu'au mois de mars : Exposition «Pouvoirs des perles d'Afrique» (collection de Tonia Marek).

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger
Jusqu'au 31 janvier : 6^e Festival international d'art contemporain.

Galerie «L'Art à part»
Jusqu'au 31 janvier : Exposition du photographe Hocine Zaourar

Salle El-Mouggar
Jusqu'au 31 janvier : En partenariat avec l'AARC, projection du film «L'Héroïne» de Cherif Aggoun, à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h.

Coup-franc direct



Partez tous !

Par Anouar M.

La sélection nationale de handball a non seulement été décevante lors de ce Mondial mais elle a montré un visage indigne d'un champion d'Afrique, surtout quand on sait que l'Egypte qui est pourtant le demi-finaliste seulement de la dernière CAN jouée à Alger et remportée par les Verts a réalisé l'exploit de se qualifier au prochain tour. Les Algériens ont été trop loin des espérances et ont montré qu'ils étaient indignes de jouer ce genre de compétition. La déclaration du sélectionneur, Zeguili, qui avouera que les joueurs manquent de maturité malgré leur expérience, renseigne sur le malaise qui existe dans le groupe. Comment s'attendre à un meilleur parcours, quand les joueurs se lâchent et ne jouent pas avec les tripes, à l'exception du match de la France ? Après tout cela, on trouve un responsable de la FAHB qui déclare qu'il faut attendre la fin de la compétition pour tirer les conclusions et émettre un quelconque jugement. En fait, ces responsables doivent être les premiers à partir et à présenter leurs démissions après cette mascarade, surtout après les multiples insuffisances constatées lors de rendez-vous et surtout le manque de soutien sachant que la sélection s'est retrouvée seule, avec l'absence du président Bouamra et la démission du DTN, Kheraïffa. A. M.

USM Alger Hubert Velud inquiet quant à la dilapidation des points

L'USM Alger, championne d'Algérie en titre, marque le pas depuis quelques journées pour se retrouver à la cinquième place au classement accusant un retard de six points sur le leader, le MO Béjaia, alors qu'elle était bien partie pour dominer à nouveau la compétition. Le parcours de l'USMA après 17 journées de championnat est surtout entaché par des contre-performances à domicile, là où l'équipe était censée faire le plein.



Haddad. Ce n'est pas l'entraîneur Velud qui le contredit. Il s'empresse même à tirer la sonnette d'alarme : «Il est temps pour nous de nous racher. Si nous avions remporté nos matchs à domicile, nous serions aujourd'hui en tête du classement et avec un écart sécurisant.

Désormais, il faudra vite réagir, d'autant plus que le leader ne nous devance pas trop. Il faudra notamment ne plus vendre des points dans nos bases», a averti le technicien français. Et si l'USMA se retrouve dans une telle situation, c'est surtout à cause de la mauvaise passe que traverse son secteur offensif. Ce dernier, pourtant bien garni avec la présence de joueurs de talent, tels Zineddine Ferhat et Youcef Belaïli, et renforcé lors du mercato hivernal par l'arrivée d'un attaquant camerounais Kako, et un autre ivoirien, Manucho, ainsi que le milieu offensif, Beldjilali, éprouve toujours des difficultés pour imposer sa loi.

La preuve, le meilleur buteur de l'équipe est un défenseur, en l'occurrence l'arrière gauche, Brahim Boudebouda, auteur de cinq buts, dont le dernier en date face à la JSK.

RC Arbaâ

«Ezergua» devrait jouer sur son stade

Le RC Arbaâ accueillera le MC Oran dans son stade Ismail-Makhlouf de Larbaâ samedi prochain (15h00) pour le compte de la 18e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, après la levée des réserves émises sur cette enceinte par la commission d'audit des stades, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du club. «Nous avons apporté les réaménagements nécessaires au stade pour la levée des réserves formulées par la commission d'audit, et tout est rentré dans l'ordre», a affirmé le secrétaire général du RCA, Mohamed Hamrouche.



CAN 2015/Algérie-Sénégal Les Verts au pied du mur

La sélection nationale de football jouera ce soir (19h) un match décisif à Malabo en Guinée équatoriale pour le compte de la troisième et dernière journée de la phase des poules de la CAN 2015 face au Sénégal et tentera donc d'arracher le billet qualificatif au deuxième tour.

Anouar M.

Après un succès face à l'Afrique du Sud et la défaite face au Ghana, les Verts n'ont maintenant pas droit à l'erreur et se doivent de l'emporter s'ils ne souhaitent pas sortir par la petite porte et donc se faire éliminer précocement.

La défaite face aux Blacks Stars a été très décevante pour les poulains de Gourcuff qui ne souhaitent pas reproduire le même rendement et se donneront donc à fond pour renouer avec le succès et se réconcilier avec leurs fans pas trop contents des résultats de l'EN mais aussi par la production des coéquipiers de Feghouli qui ont carrément perdu leur football. Les Fennecs n'auront d'autres choix que de l'emporter pour éviter tout calcul surtout que le Sénégal, lui, a besoin que d'un seul point contrairement aux Algériens qui sont dans l'obligation de prendre les trois points. Le coach, Christian Gourcuff, qui a été très déçu du fait qu'on a colporté quelques rumeurs à



L'EN condamnée à gagner

son sujet et au sujet de l'équipe souhaite se reprendre en optant pour une tactique carrément offensive. Il devrait faire quelques changements dans le groupe, notamment en incorporant l'attaquant, Soudani qui devrait remplacer Belfodil, alors que Taïder devrait prendre sa place au milieu au lieu de Lacen qui n'a pas donné le plus qu'on attendait de lui. Mahrez devrait aussi effectuer son retour, alors que Bentaleb sera maintenu en tant que milieu récupérateur. L'essentiel pour les Verts est de se donner à fond pour ne pas regretter à la fin. Les Sénégalais, eux, souhaitent confirmer leur bonne santé, après avoir réussi à décrocher quatre points, avec une victoire face au Ghana et un nul face à l'Afrique du Sud. A noter que c'est le Mauricien Seechurn qui sera au sifflet pour ce match décisif entre les deux sélections.

Le Ghana souhaite tromper l'Afrique du Sud

Pour le deuxième match du groupe et qui aura lieu à la même heure, soit à 19h, les Blacks Stars du Ghana qui ont surpris les Algériens lors de la précédente journée, partent avec les favoris du pronostic face aux Bafana Bafana.

Les coéquipiers de Asamoah Gyan, auteur du but libérateur pour les siens, se donneront à fond pour prendre les trois points du succès et qui leur ouvriront très certainement la porte du deuxième tour.

Les Ghanéens sont conscients de la difficulté de la tâche qui les attend face à une équipe qui est elle aussi face au mur et qui souhaite l'emporter, mais ils ont l'habitude des grands rendez-vous et ne lâcheront certainement pas cette opportunité pour aller loin dans cette compétition.

A. M.

Christian Gourcuff

«Le groupe vit bien»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Français Christian Gourcuff, a dissipé dimanche les rumeurs concernant l'ambiance au sein du groupe, lors de cette 30e CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février). «Il y a des critiques que ça fait partie du métier de les accepter, même si je ne suis pas d'accord sur tout, mais il y eu des rumeurs concernant la discipline dans le groupe et la solidarité dans le groupe, et ça c'est inadmissible de colporter de telles rumeurs qui sont totalement fausses. Comme vous pouvez le constater, le groupe vit bien lors de cette CAN, et il n'y aucun problème entre les joueurs», a affirmé le coach national peu avant le début de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade Rebola à Malabo, ouverte pendant 15 minutes à



la presse. Les Verts ont rallié dimanche après midi Malabo, en vue de leur match face au Sénégal, prévu mardi, dans le cadre de la 3e journée (Gr C) de la CAN 2015. La sélection nationale a disputé ses deux premiers match de la phase de poules à Mongomo, avec d'abord une victoire face à l'Afrique du Sud (3-1), puis une défaite «cruelle»

face au Ghana (1-0). «C'est très négatif pour le groupe de colporter de telles rumeurs, d'autant que nous sommes en pleine CAN», a ajouté le sélectionneur des Verts. Christian Gourcuff a réagi aux rumeurs concernant l'état d'esprit du groupe et les éventuelles dissensions entre les joueurs. Par ailleurs, Gourcuff a confirmé le «forfait de l'attaquant Islam Slimani face au Sénégal en raison d'une contracture», sans pour autant préciser s'il s'agit pour la suite de la compétition, ou uniquement pour le match face au Sénégal. Gourcuff animera lundi, à la veille du match, un point de presse (18h00) à la salle de conférence du stade de Malabo. Les Verts effectueront leur ultime séance d'entraînement lundi au stade Rebola à l'heure du match (19h00).

Madjid Bougherra

«Mes propos ont été mal interprétés»

Le capitaine de l'équipe algérienne de football, Madjid Bougherra, a indiqué dimanche que ses propos tenus lors de la conférence de presse après la défaite face au Ghana (1-0), vendredi à Mongomo, dans le cadre de la 2e journée (Gr C) de la CAN 2015 en Guinée équatoriale (17 janvier-8 février), «ont été mal interprétés».

«Certaines personnes ont mal interprété ce que j'ai dit en conférence de presse, j'ai parlé d'une manière générale. Je dis qu'au sein du groupe il n'y a aucun joueur qui est déçu, nous sommes tous des compétiteurs. C'est vrai qu'on pourrait être déçus sur le moment, mais après y'a pas de soucis. Etre déçu sur le banc des remplaçants,

y a aucun problème là dessus, mais une fois aux vestiaires personne ne conteste», a indiqué le sociétaire d'Al-Fujairah (division 1 émiratie), lors d'une zone mixte organisée avec la presse, peu avant le début de la séance d'entraînement qui s'est déroulée au stade Rebola à Malabo.

Les Verts ont rallié dimanche après midi Malabo, en vue de leur match face au Sénégal, prévu mardi, dans le cadre de la 3e journée (Gr C) de la CAN 2015. Le défenseur central de l'EN est revenu sur la défaite «cruelle» concédée face au Ghana (1-0), qui a été «vite oubliée». «La défaite face au Ghana nous a quelque peu sapé le moral le soir même. Le lendemain on s'est

réuni. Maintenant, il faut tout mettre de côté, et se concentrer sur notre «finale» face au Sénégal», a-t-il ajouté. Le joueur le plus capé de la sélection (68) n'a pas tari d'éloge sur le Sénégal, qui reste «une équipe qui monte en puissance».

«Le Sénégal recèle des joueurs au grand gabarit, et qui est en train de monter en puissance. Il faut jouer le tout pour le tout et se lâcher sur le terrain pour ne pas avoir de regrets», a souligné Bougherra. Une victoire de l'Algérie mardi face aux «Lions de la Teranga» l'enverrait aux quarts de finale de la 30e CAN, sans attendre le résultat de l'autre match du groupe C, entre le Ghana et l'Afrique du Sud.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Port d'Alger

Tentative de transfert de 20 millions de dollars déjouée

LES DOUANES du port d'Alger ont déjoué au troisième trimestre 2014 une tentative de transfert illégale de devises d'un montant de 20 millions de dollars, annonce lundi le directeur régional des douanes du port d'Alger, Aïssa Boudergui.

Cette affaire, dans laquelle 15 opérateurs sont impliqués, a déjà fait l'objet du blocage du transfert bancaire de 6 millions de dollars par les banques, a précisé M. Boudergui.

La fraude consistait à faire parvenir d'Asie et d'Europe 72 conteneurs remplis de gravats et déchets divers dans l'espoir de transférer des devises après de fausses déclarations d'importation.

Les services des douanes du port d'Alger font ainsi état de 26 dossiers de transfert illégal de devises en 2013 et de 45 dossiers en 2014, en cours de traitement.

Par ailleurs, quelque 11,2 millions de tonnes de marchandises ont transité par le port d'Alger en 2014 contre 8,9 millions de tonnes en 2011, ajoute-t-on de même source.

En présentant le bilan d'activité de 2014, il a souligné que 59% de conteneurs ont transité par le port ainsi que 26% du trafic hors hydrocarbures et 26% du mouvement des navires.

En outre 857 000 conteneurs EVP (équivalent vingt pieds) ont transité par le port en 2014 contre 690 000 en 2011 alors que les déclarations en douane ont été de 28 540 en 2014 contre 33 523 en 2013, en baisse de 13%, qui s'explique, selon M. Boudergui, par l'exécution de cette opération dans les ports secs et dans les entrepôts.

Par ailleurs, les recettes perçues par les douanes au port

d'Alger se sont établies à 114 milliards de DA en 2014 contre 151 milliards en 2013, une baisse induite par la réduction des importations de carburant après le redémarrage de la raffinerie de Skikda et la régression du dédouanement au port, a souligné M. Boudergui.

Il a indiqué que parmi les 163 opérateurs économiques agréés, 110 d'entre eux activent au port d'Alger avec «un délai record de traitement de marchandises de 2 heures dans les circuits vert et orange totalisant 15% du trafic et ne nécessitant pas de contrôle physique».

Quant au délai de dédouanement, il est de huit jours au port d'Alger où les services des douanes ont poursuivi en 2014 la lutte contre la contrefaçon avec 70 interventions et 6 plaintes reçues ayant donné lieu à la saisie de 250 000 articles.

En ce qui concerne les ferries, il y a eu 138 arrivées et autant de départs contre 146 en 2013 avec un délai de traitement des voyageurs d'une heure et 22 minutes contre 1 heure et 47 minutes en 2012, de nombreuses déclarations s'effectuant dorénavant à bord des navires, a encore ajouté M. Boudergui.

L'existence de sept scanners au port d'Alger, selon la même source, a contribué à déjouer des tentatives d'importation de produits prohibés comme les armes, les munitions et les stupéfiants.

Au plan des perspectives, le directeur régional des Douanes d'Alger port a indiqué qu'un guichet unique électronique est prévu et réunira les prestations de divers services comme le port, les douanes ainsi que les importateurs et les exportateurs.

Ghani T.

Ain Témouchent

Saisie de plus de quatre quintaux de kif traité

UNE QUANTITÉ de 4,13 quintaux de kif traité a été saisie, dimanche, par les éléments de la sûreté de daïra d'El Amria qui ont, également, démantelé un réseau de trafic de stupéfiants activant au niveau de plusieurs wilayas, a-t-on appris lundi de la sûreté de wilaya d'Ain Témouchent.

Après une surveillance, qui a duré deux mois, les policiers se sont rendus à un dépôt situé au niveau de la zone industrielle d'Ain Témouchent où les membres du réseau ont introduit, à minuit, la quantité de drogue saisie, a-t-on indiqué. La drogue était dissimulée

sous des sacs de ciment d'un camion qui allait prendre la direction de la wilaya d'Adrar, a-t-on ajouté.

Les éléments de la police ont saisi, également, cinq voitures, deux camions, un car de transport de voyageurs, une somme de 1,62 million DA et plusieurs téléphones portables, dont certaines puces portaient des noms étrangers, a-t-on encore indiqué.

Cinq individus âgés entre 30 et 60 ans ont été également arrêtés dans cette opération. Identifiées, d'autres personnes en fuite sont activement recherchées. L. M.

GRECE

LE PARTI ANTI-AUSTÉRITÉ DE GAUCHE REMPORTE LES ELECTIONS



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

La DSP fait état de deux personnes décédées de grippe saisonnière

■ Les deux victimes étaient un «sujet porteur de pathologies chroniques et un nouveau-né». La première victime, une femme, la soixantaine, originaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune et la seconde un nouveau-né de Redjaouna dans la commune de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

La direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Tizi Ouzou a indiqué hier, dans un communiqué que dans le cadre du suivi des cas de grippe saisonnière, ses services ont enregistré deux cas de décès à la date du 26 janvier courant. Les deux victimes étaient un «sujet porteur de pathologies chroniques et un nouveau-né». La première victime, une femme, la soixantaine, originaire de Tamda dans la commune de Ouaguenoune et la seconde un nouveau-né de Redjaouna dans la commune de Tizi Ouzou. Ce qui porte le nombre de décès de la grippe

saisonnière à Tizi Ouzou à quatre cas depuis l'apparition de cette maladie le 05 janvier. Les deux premières victimes étaient deux femmes dont l'une avait subi une césarienne.

Alors que 7 nouveaux cas de détresse respiratoire sévère liés à cette maladie ont été également enregistrés durant la période de référence. Dans le même communiqué, la DSP de Tizi Ouzou rappelle que «la vaccination contre la grippe saisonnière est toujours possible au niveau de l'ensemble de ses structures où le vaccin est disponible, jusqu'au mois de mars de l'année en cours et reste fortement recommandée chez les sujets âgés, enfants en bas âge, femmes enceintes et malades chro-

niques». Comme elle avertit que «la grippe saisonnière peut entraîner des complications sévères chez les sujets vulnérables pouvant aller jusqu'au décès» avant de recommander que «des gestes simples comme le lavage fréquent des mains, l'hygiène générale, l'utilisation du savon liquide et de mouchoirs à usage unique réduisent fortement les risques de transmission des virus de la grippe».

H. M.

Tlemcen/Monoxyde de carbone Trois personnes d'une même famille meurent asphyxiées

TROIS PERSONNES d'une même famille dont une femme enceinte sont mortes, dimanche à Tlemcen, suite à une asphyxie au gaz de monoxyde de carbone, a-t-on appris de la direction de la Protection civile de la wilaya.

Il s'agit du père âgé de 40 ans, de la mère (37 ans) et d'une fillette de 7 ans, selon la même source qui a indiqué que ce drame est dû à une fuite de gaz du chauffage à l'intérieur de la maison.

Les corps des victimes ont été transférés vers la morgue du CHU de Tlemcen, selon la même source.

O. B.

Darguina (Béjaïa)

La route obstruée par un glissement de terrain

La RN 9 reliant Béjaïa à Sétif a été obstruée hier par un glissement de terrain suivi de chutes de pierres. Le glissement s'est produit la matinée entre la commune de Souk El-Tennine et celle de Darguina. Un camion qui passait au moment de l'éboulement a été renversé et heureusement aucune perte n'a été enregistrée. Et la RN12 reliant Béjaïa à Tizi-Ouzou par Adekkar a été bloquée au trafic routier au niveau du sens unique près de la commune d'El-Kseur. La chaussée a été inondée pour ne pas dire submergée totale-

ment par l'eau après le débordement de Oued Soummam et les eaux de pluies qui se sont fortement abattues sur la région et qui continuaient hier à tomber en abondance. Il y a lieu de noter que plusieurs axes routiers ont été obstrués à cause des couches épaisses de neige qui se sont amoncelées ces derniers jours et cela a causé aussi l'isolement de plusieurs villages situés en hauteur. Les APC, la DTP et des entreprises privées ont conjugué leurs efforts pour débayer la neige.

H. C.